

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
26.—	13.20	6.70	2.40
FRANÇAI:	45.—	23.—	8.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes :
1^{er} mars 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

212^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

20 c. la millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tarifés 44, 55 et 60 c. - Réclamés 75 c., locaux 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., océaux 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

REVUE DES FAITS ÉCONOMIQUES

Nos relations d'affaires avec l'Est européen

Parmi nos partenaires commerciaux, les pays situés au-delà du fameux — et triste — rideau de fer présentent à des titres divers une importance qu'il n'est pas superflu de souligner. Indépendante des « blocs » idéologiques qui divisent le monde, la Suisse pratique une politique de présence partout. Elle n'a aucune raison de se refuser à entretenir des relations économiques normales avec un pays ou un autre. Seules des considérations de politique commerciale et la défense de ses intérêts légitimes dictent l'attitude de ses négociateurs en présence de partenaires étrangers. Connaissant plus que bien d'autres Etats aux ressources intérieures plus grandes toute la valeur des échanges multilatéraux, la Suisse s'efforce de maintenir la plus grande liberté possible dans ses relations économiques avec l'étranger. Elle n'y parvient pas, et de loin, parce que la plupart des Etats pratiquent une politique d'économie dirigée soit par idéologie, soit par nécessité, soit, ce qui est généralement le cas des pays de l'Est européen, pour ces deux motifs ensemble.

Sauf avec l'U.R.S.S. elle-même avec laquelle nos échanges commerciaux sont régis par l'accord de 1948 prévoyant un système de paiements en francs suisses ou en devises, le trafic avec les pays situés à l'est du rideau de fer s'effectue par l'intermédiaire d'accords de clearing comportant par conséquent un équilibre à peu près constant entre la valeur des importations et des exportations réciproques. Or il est arrivé régulièrement que les programmes d'importations prévus n'ont pas pu être exécutés en raison des prix trop élevés par rapport à ceux de la concurrence, ou du fait de l'impossibilité de livrer les marchandises convenues. Voici d'ailleurs un résumé du rapport du Conseil fédéral sur les mesures d'ordre économique à l'égard de l'étranger concernant les pays en question:

C'est avec la Tchécoslovaquie que nos échanges sont les plus importants. Le mouvement d'affaires s'exprime en moyenne par une centaine de millions de francs annuellement dans les deux sens. Les résultats de 1949 ont cependant été en forte régression comparés à ceux de 1947 et 1948. Le nouvel accord conclu il y a six mois avec ce pays prévoit une importation suisse de 125 millions et une exportation de 115 millions. Le 7% des versements suisses en règlement de fournitures tchécoslovaques est retenu pour indemniser les créanciers suisses lésés par les mesures d'étatisation prises par le gouvernement aligné de Prague.

Avec la Pologne, notre mouvement commercial atteint 80 à 100 millions par an mais l'accord de 1949 n'a pas donné les résultats espérés. En particulier, la livraison de charbon polonais a été compromise par la concurrence de nos fournisseurs traditionnels de l'Europe occidentale. Pour ne pas enrayer les exportations suisses, des crédits ont été accordés par la Confédération et certaines banques suisses, de manière à assurer le financement de com-

mandes polonaises pour marchandises livrables à long terme et représentant une valeur de 50 millions de francs.

En troisième rang, vient la Hongrie avec une cinquantaine de millions de francs. Des pourparlers sont en cours pour la conclusion d'un nouvel accord et en 1949 le volume des échanges n'a représenté que les 2/3 de ceux qui avaient été prévus.

Les échanges avec la Yougoslavie sont irréguliers et ne représentent pas plus en moyenne de 25 millions de francs. L'accord de 1949 n'ayant pas donné lui non plus les résultats escomptés, les sommes destinées à indemniser les créanciers suisses lésés par les nationalisations, n'ont pas constitué la moitié de celles qui avaient été prévues: 2,9 millions au lieu de 7,5.

La Russie ne vient qu'au cinquième rang avec 20 millions d'exportations suisses et des importations inférieures. En 1949, on a enregistré un fort recul de produits alimentaires et fourragers, de même que des ventes suisses d'aluminium brut, de bétail, de produits pharmaceutiques et de fibres de soie et de laine. Par contre, l'exportation de couleurs à l'aniline, de machines, d'instruments et d'appareils divers s'est accrue.

Si nos exportations en Roumanie dépassent généralement 15 millions par an, nos importations n'atteignent guère que 5 millions. La question de l'indemnisation pour faits d'étatisation n'est pas encore résolue et on ne peut qu'espérer que de nouveaux pourparlers mettront au point toutes les questions en suspens.

Nos échanges avec la Bulgarie atteignent 5 à 8 millions, chiffres inférieurs également à ceux prévus par l'accord de novembre 1948, par suite de l'incapacité de ce pays à livrer les marchandises convenues.

Quant aux comptes de clearing ouverts à ces différents pays, ils présenteraient les caractéristiques suivantes d'après la situation au 30 avril dernier publiée par l'Office suisse de compensation:

Bulgarie, déficit 3,9 millions, Yougoslavie, boni de 473 mille francs, Pologne, déficit de 350 mille francs, Roumanie, excédent 6,8 millions, Tchécoslovaquie, déficit 5,8 millions, Hongrie, excédent 17,6 millions.

Comme on le voit, nos échanges commerciaux avec les pays de l'Europe orientale ne représentent qu'une très faible fraction de notre commerce extérieur. Les contacts avec l'U.R.S.S., vaste empire autarcique, ne sont pas nombreux et les pays satellites ont de moins en moins la possibilité de maintenir leurs relations avec le monde occidental.

Il existe cependant des possibilités théoriques de développer nos relations économiques avec l'Est européen, personne ne le contestera, mais il est non moins évident que la politique du vase clos pratiquée au-delà du rideau de fer restreint pratiquement les échanges à un minimum presque symbolique et laisse peu de chance à une amélioration prochaine.

Philippe VOISIER.

Pour défendre l'Europe contre une invasion russe

Un organe communiste de Berlin voit déjà l'Allemagne occidentale devenir un désert aquatique!

BERLIN, 18 (A.F.P.). — Sous une énorme manchette de première page: « Les agresseurs américains veulent inonder l'Allemagne occidentale pour en faire une zone morte », le « Neues Deutschland », organe central du parti socialiste-communiste, affirme, en termes sensationnels, que les Alliés occidentaux sont décidés, en cas de guerre avec l'U.R.S.S., à faire sauter les rochers, les ponts et les digues du Rhin, afin de faire refluer les eaux du fleuve dans les plaines avoisinantes.

« La population se rend compte que les préparatifs pour faire sauter la Lorelei bloqueraient le Rhin en sa partie la plus étroite et ferait de toute la vallée du Rhin supérieur un lac géant », et que « les galeries de mines le long de la digue du Rhin aideraient à faire refluer le plus vite possible les masses d'eau vers le pays et à inonder des régions étendues de l'Allemagne occidentale jusqu'à la frontière suisse ».

Le « Neues Deutschland » conclut en opposant « l'amour de la paix » du peuple allemand aux « préparatifs de guerre des puissances occidentales » et en répétant que ces dernières, « de plus en plus conscientes de leur faiblesse », veulent noyer l'Allemagne occidentale au cas où il leur faudrait battre en retraite.

Une étonnante histoire!

BONN, 18 (A.F.P.). — L'Allemagne occidentale transformera en désert

aquatique, des fourneaux de mines sous la « Lorelei » chère aux romantiques et dans les soubassements des ponts du Rhin à peine reconstruits, c'est une étonnante histoire », a déclaré une haute personnalité alliée, en prenant connaissance du plan fantastique de défense occidentale devant une invasion russe, tel que l'expose dimanche matin le « Neues Deutschland », organe central du parti socialiste-communiste à Berlin.

Cette personnalité a ajouté: « Cela bat le record de la sottise, que détiennent jusqu'ici M. Gerhard Eisler, avec ses communiqués officiels sur les avions américains répandant des doryphores sur les terres des seigneurs de Thuringe et de Saxe ».

« Les mesures militaires décrites par le « Neues Deutschland » sont d'ordre strictement défensif. Cela n'empêche pas l'organe communiste d'y voir la preuve des intentions agressives, non pas des Soviétiques qui constitueraient l'armée d'invasion, mais des Américains qui couvriraient leur repli par des obstacles et des destructions ».

Et, selon cette personnalité, « la seule explication possible, c'est que, devant l'insuccès de la propagande communiste en Allemagne occidentale, les auteurs d'une telle invention ont voulu créer, dans la population, un mouvement de panique le jour même où des élections se déroulent en Rhénanie-Westphalie, pays le plus important de la République fédérale ».

Qu'en pensent les travaillistes?

Le plan Schuman accueilli favorablement par la conférence internationale socialiste

LONDRES, 18 (Reuter). — La conférence socialiste de Londres, à laquelle participent des représentants des partis socialistes de l'Autriche, de la Belgique, de la Grande-Bretagne, du Danemark, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Norvège, de la Suède et des Pays-Bas, a publié samedi soir une déclaration relative au plan Schuman. Il y est dit notamment ceci:

« La conférence voit dans le plan Schuman un exemple remarquable de l'initiative européenne. La conférence approuve le plan dans ses grandes lignes et tel qu'il a été exposé dans la déclaration française du 9 mai écoulé. Les partis socialistes de l'Europe ont toujours persisté dans leur conviction qu'il était dans l'intérêt des nations européennes d'arriver à une planification commune des principales industries d'Europe, car celle-ci représenterait un pas décisif vers l'unité européenne, la stabilité économique et le plein emploi ».

« La conférence constate avec satisfaction que les propositions de M. Schuman visent à élever le standard de vie dans l'Europe tout entière. L'amélioration des conditions de vie se trouverait toutefois menacée si les producteurs de charbon et d'acier venaient à craindre une superproduction et qu'ils fassent dès lors usage de mesures restrictives. La conférence constate dès lors que le but du plan Schuman

continue à satisfaire aux besoins européens et mondiaux en charbon et en acier. Les propositions de M. Schuman doivent être encore étudiées dans leurs détails. A cet effet, la participation des syndicats est indispensable ».

Au cas où la planification internationale devait exiger des sacrifices, ceux-ci devraient être supportés par tous les Etats participants.

« La conférence ne croit pas qu'il soit utile de discuter déjà maintenant des détails de l'accord devant permettre la réalisation des principes énoncés. Les gouvernements intéressés devront se mettre en rapport avec l'organisation internationale dont la création est une nécessité. La conférence tient toutefois à mettre l'accent sur la nécessité impérieuse de respecter, en tout état de cause, le principe fondamental du contrôle et des mesures démocratiques. Ce système de contrôle exigera la participation des syndicats et des représentants des consommateurs ».

Un « contre-plan Schuman » britannique

LONDRES, 18 (Reuter). — Le correspondant politique du journal indépendant « Sunday Observer » écrit dimanche que les plans britanniques pour la mise en commun des industries du charbon et de l'acier sont maintenant mis au point.

Ces plans ont été dressés par une équipe de spécialistes et il semble certain qu'ils seront, cette semaine encore, examinés par le gouvernement. Celui-ci n'a toutefois pas l'intention de les publier ou de les soumettre au gouvernement français tant que celui-ci ne l'en priera pas expressément.

LE PROCÈS DU BANDIT GIULIANO



C'est à Viterbe, en Sicile, que s'est ouvert le procès du bandit Giuliano et de dix-neuf complices. Mais seuls ces derniers étaient présents, Giuliano n'ayant toujours pas été pris. Il sera jugé par contumace.

SELON UN JOURNAL ANGLAIS

Les agents du contre-espionnage français et britannique auraient découvert un plan de sabotage international

Les catastrophes aériennes du golfe Persique seraient l'œuvre de saboteurs

LONDRES, 18 (Reuter). — « The People » écrit que les agents du contre-espionnage britannique et français ont découvert « un des complots internationaux de sabotage les plus considérables de ceux qu'on a vus depuis la guerre, dans lequel les communistes seraient alliés à des bandits. Le journal déclare que les bandits opèrent en qualité de troupes de choc dans la guerre froide en Europe et d'équipes de sabotage dans la guerre chaude en Asie du sud-est. En récompense de leurs services, les bandits reçoivent protection pour leur profitable contrebande de monnaie par les gouvernements à direction communiste de l'Europe orientale. C'est à ces bandits que serait due la perte en 48 heures de deux avions de ligne français au-dessus du golfe Persique ».

Le contre-espionnage britannique et la Commission internationale de police de Paris estimerait que ces deux accidents ont été causés par des bombes à retardement dissimulées dans les avions en Indochine.

La même méthode de sabotage aurait été utilisée pour détruire l'avion britannique du type « Viking » en avril dernier, sur la ligne Londres-Paris.

Le journal rappelle ensuite que des douzaines de trains français ont déraillé ou pris feu ces dernières années dans des circonstances mystérieuses.

« The People » cite enfin la vague de tentatives de sabotage à bord des navires de guerre britanniques, dont on n'a pas encore trouvé la véritable explication.

Helsinki a célébré son 400^{me} anniversaire



Fondée en 1550 par le roi Gustave de Suède, Helsinki vient de célébrer son 400^{me} anniversaire. Voici, dans le cortège commémoratif, une reconstitution historique de la première armée finlandaise.

Inquiétudes et revendications grisonnes

Notre correspondant de Berne nous écrit:

En moins d'une semaine, les deux plus faibles minorités du pays, d'abord les Grisons de langue italienne, puis la Ligue romanche, ont, par la voix de leurs représentants autorisés, fait entendre à Berne leurs vœux, tout en exposant certaines raisons de craindre:

Pour la première fois depuis sa fondation, le « Pro Grigioni italiano » tenait son assemblée hors du canton. Si les délégués sont venus dans la ville fédérale, c'était pour attirer l'attention des plus hautes autorités sur la situation dans les quatre vallées de langue italienne: Poschiavo, Bregaglia, Mesocco et Calanca, dont la population lutte non seulement pour assurer, dans des conditions difficiles, son existence économique, mais aussi pour conserver son patrimoine intellectuel, sa langue, sa culture.

Pourquoi, dès le XIX^{me} siècle, et surtout depuis une centaine d'années, la situation de cette minorité grisonne s'est-elle si profondément modifiée?

L'histoire nous le dit. Deux de ces vallées, Poschiavo et le val Bregaglia formaient le pont, le passage naturel conduisant des Ligues à la Valteline, pays sujet qui, pour une part, contribuait à la prospérité des Grisons. Lorsque la Valteline — par la faute des aristocrates grisons, hélas — fut rattachée à l'Italie par Napoléon, les vallées de Poschiavo et du Berguella se trouvèrent enfermées entre une frontière au sud, avec ses douanes, ses formalités, ses obstacles, et de hautes montagnes au nord. Faute de courants indispensables, la vie économique s'étouffa, le pays s'appauvrit et se dépeupla.

De plus, dans la vallée de Calanca, les communes ont des charges considérables pour l'endigement des torrents, la construction de murs de protection contre les avalanches, l'entretien des chemins de montagne, l'assistance publique. Les dépenses sont si élevées que la communauté ne parvient plus à y faire face

et sept communes sur onze sont actuellement sous tutelle. Il s'agit donc là d'une population qui vit dans des conditions extrêmement précaires.

Les autorités fédérales s'en rendent compte et, en 1928, elles admirent que les vallées grisonnes de langue italienne avaient, en principe, droit au même appui que le Tessin. Mais, il fallut du temps pour tirer les conséquences pratiques de cette déclaration. En 1931, les « vallées » reçurent une subvention de 6000 fr. portée à 20,000 fr. par an dès 1942.

Cela ne suffit plus. L'Association « Pro Grigioni italiano » demande que la subvention « culturelle » soit portée à 40,000 fr. et qu'elle soit accompagnée de divers subsides pour l'enseignement de l'italien au collège cantonal de Coire, l'édition de manuels scolaires, une participation aux frais résultant pour les Grisons de langue italienne de la fréquentation des cours à l'Ecole normale de Locarno.

Les revendications portent aussi sur des mesures en faveur des paysans de la montagne, pour l'utilisation des forces hydrauliques de Bergell et du Misox, pour la réduction des tarifs de chemin de fer, la réfection de la route de la Bernina, l'encouragement du tourisme, des facilités pour le trafic « rontalier », une meilleure représentation dans les autorités et les commissions, de même que dans l'administration fédérale.

M. Celio a pris note de ces vœux. Comme à Poschiavo, il y a deux ans, il a rappelé que la réforme des finances devait apporter au canton des Grisons certains avantages sous forme de « péréquation ». Mais quand ce projet deviendra-t-il réalité? Toutefois, la lutte que mène cette minorité prouve sa vitalité. C'est pourquoi le magistrat lui a donné ce conseil: Tenir!

(Lire la suite en cinquième page).

Les résultats inconnus et décevants du voyage de M. Trygve Lie à Moscou

Les résultats du voyage de M. Trygve Lie à Moscou sont beaucoup plus décevants que l'on ne veut publiquement l'admettre. De fait, le secrétaire général des Nations Unies vient de présenter aux 59 nations qui en sont membres un mémorandum contenant — résumé en dix points — le programme des activités futures, destinées à remettre en route l'institution de Lake-Success.

Programme aussi beau que peu réaliste, puisque l'U.R.S.S., dans la situation actuelle, ne veut nullement prendre part à son application. M. Trygve Lie le sait mieux que personne. Car, d'après les milieux diplomatiques, il a pu apprendre à Moscou quelles sont, en réalité, les conditions que le Kremlin voudrait faire accepter aux Occidentaux avant d'envisager la cessation de la guerre froide.

Il s'agirait — en premier lieu — de condamner et d'interdire l'emploi de la bombe atomique. Secondement, la Bulgarie et l'Albanie devraient être admises au sein de l'O.N.U. Troisièmement, on remplacerait dans cette organisation internationale, et dans toutes ses commissions, les représentants de la Chine nationaliste par ceux du régime de Mao-Tsé-Toung. En outre, les accords conclus dans le cadre du pacte de l'Atlantique, et concernant les armements et les préparatifs militaires, seraient déclarés nuls et non avenue.

De plus, la république de Bonn cesserait d'exister et l'Allemagne de l'ouest s'unirait à celle de l'est sous un gouvernement siégeant à Berlin

tandis que les forces occidentales d'occupation quitteraient le territoire germanique.

A part cela — toujours selon les maîtres du Kremlin — le développement du communisme au Japon ne devrait plus être entravé. Par surcroît, le traité de paix entre les Alliés et les Nippons devant être signé au plus vite.

Le point le plus important, peut-être, concerne toutefois l'Asie du sud-est. D'après Moscou, les Occidentaux devraient cesser de combattre les « mouvements d'indépendance » existant dans ce secteur du globe, en y reconnaissant la constitution d'Etats souverains et en retirant entièrement leurs forces armées.

Il est clair qu'en avançant de pareilles propositions, Moscou ne s'attendait nullement à les voir acceptées par l'Occident. Toutefois, le refus de ce dernier peut également servir les intérêts de l'U.R.S.S.

Car le Kremlin tient énormément à passer pour défenseur principal de la paix dans le monde. Or, en refusant d'accepter les conditions que M. Trygve Lie a pu connaître à Moscou, l'Occident augmente le nombre d'arguments propagandistes de l'U.R.S.S. De fait, l'homme de la rue, en France ou en Italie, en Angleterre ou en Belgique, tient infiniment plus à ne pas avoir à subir une nouvelle et atroce guerre destructrice qu'à la présence, par exemple, des troupes britanniques en Malaisie, ou américaines au Japon. Il ne serait donc pas difficile de le persuader qu'on a tort de risquer un conflit pour con-

AVIS OFFICIELS

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

CHAMBRES

Chambre à louer, quartier de la Favag.

DEM. A LOUER

On cherche à louer une chambre à Chauxmont

LOCAUX INDUSTRIELS

On cherche tout de suite, dans la région Cortaillod, Colombier, Auvier, locaux industriels bien situés.

IMMEUBLES

A vendre à BLONAY sur VEVEY

petit bâtiment locatif de trois appartements d'une cuisine et deux chambres

OFFRES D'EMPLOIS

Pour notre département de confection sur mesures (costumes, robes, ensembles en tricot) nous recherchons des

représentantes qualifiées

pour visiter la clientèle du Jura bernois, des cantons de Neuchâtel et de Vaud.

Nous recherchons pour entrée immédiate, ou pour date à convenir,

première vendeuse qualifiée

pour notre rayon de maroquinerie-bijouterie, connaissant à fond la partie et ayant occupé postes analogues quelques années.

Grandes Magasins

ULYSSE CHEZ LES JIVAROS

Burdot posait inlassablement des questions. Marasse répondait avec vivacité et, semblait-il, avec compétence.

NOUS CHERCHONS

COUTURIÈRES connaissant à fond la retouche. Très bon salaire. Place à l'année. Entrée immédiate

un magasinier une vendeuse auxiliaire

pour remplacement, du 1er juillet au 15 novembre. Adresser offres écrites avec prétentions et références au gérant de la société, à Dombresson.

On demande un garçon de maison

Demander l'adresse du No 258 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche jeune fille de 16 à 18 ans pour aider au ménage et au magasin.

On cherche pour tout de suite une jeune fille

de 18-19 ans, sachant les deux langues, pour servir au magasin et au tea-room.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE parlant et écrivant parfaitement l'anglais et l'allemand (également la sténographie) cherche place pour se perfectionner dans la langue française.

Pour les vacances on cherche pour un garçon de 14 ans, Suisse allemand, une place ou un institut pour jeunes gens, pour apprendre le français.

Gain accessoire

Agents et bons vendeurs sont recherchés pour très bon produit de ménage.

AVIS DIVERS

Nettoyage à sec ultra-moderne de vêtements

Mesdames!

Pour compléter votre tenue de plage: le soutien-gorge

Charming

fera votre ligne CHARMING peut se faire dans le tissu (que vous nous fournissez) de votre costume de bain, de vos shorts, de votre robe de plage, avec ou sans bretelles.

En vente exclusive: chez la corsetière spécialiste

Erès-Corsets

Chavannes 3 - Tél. 5 50 30

THÉÂTRE D'opéra. Un film grandiose qui vous tient haletant! L'extraordinaire histoire de POUGATCHOFF le rebelle, d'après la célèbre nouvelle de POUCHKINE

EN FRÉQUENTANT LES ÉCOLES TAMÉ de Neuchâtel, Concier, 6, tél. 5 18 89.

SUCHARD HOLDING SOCIÉTÉ ANONYME LAUSANNE

CLINIQUE D'HABITS 4me étage (ascenseur) Bâtiment chaussures «Royals»

SALLE A MANGER depuis Fr. 638.-

Pendant les chaleurs, contre la soif, les personnes renseignées boivent

du Maté Thé du Paraguay la boisson préférée des Américains du Sud

Toujours belle... grâce aux yoghourts «Armailli» HOPITAL 10

Concours hippique THOUNE Samedi et dimanche, 24 et 25 juin 1950

Pension du Tilleul-Bercher Dans belle campagne vaudoise, à proximité de la forêt, grands ombrages.

VOYAGES EN AUTOCAR CARS pullman modernes et confortables

C'EST SIMPLE

Vous partez avant l'aube et vous vous préparez rapidement avec de l'Ovo Sport un déjeuner nourrissant.

OVO SPORT + DE L'EAU (chaude ou froide) = UNE BOISSON SUBSTANTIELLE

RÉGIME? ESSAYEZ Lactavinaigre. Goût et arôme d'un bon vinaigre, mais plus moelleux.

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL Faculté des Lettres Mercredi 21 juin, à 16 h. précises

L'esprit de la Commedia dell'arte dans le théâtre français

A VENDRE jeune chien Appenzelois, prix avantageux

Mesdames! Si vous désirez devenir sveltes, si vous voulez vous sentir jeunes, alertes, pleines d'allant;

REMERCIEMENTS

Très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie reçus lors de la maladie et du décès de

Burdot. — Excusez-moi. En collant des affiches-réclames de cinq étages de haut, je ne trouverais pas dans toute la France dix de nos compatriotes pour me suivre.

Au dessert, en passant par les mérites comparés de l'aventure et du rond-de-cuir, la conversation avait évolué de l'élevage dans l'Amérique du Sud aux propres entreprises de Marasse depuis vingt-cinq ans.

Dix. — Le pin pousse vite. Les spécialistes vous racontaient qu'il fournissait du mauvais papier.

faire. Nous sommes satisfaits tous les deux. — Ça fait onze, conclut Burdot. Ce n'est pas mal. Les bestiaux du Matto-Grosso furent votre deuxième affaire.

comme cela. C'est un volcan. Il attire et inquiète. C'est un garçon droit et il semble qu'il le soit resté, en dépit de ses aventures.

(A suivre)

UN SUCCÈS Jolie impression POIS

(SOIE RAYONNE BEMBERG)

très joli tissu imprimé, spécialement indiqué pour votre robe d'été, de plage, etc..., se fait dans un grand choix de coloris mode, largeur 90 cm.

590

le mètre

LE SPÉCIALISTE
DES
BEAUX TISSUS

la Nouveauté
DU LOUVRE
NEUCHÂTEL

SANDALES « RIGI »

Modèle « Record »

hygiéniques avec support de pied. Inégalable pour qualité, prix. Solidité garantie.



Enfants Fr. 13.40
Dames Fr. 16.90
Messieurs Fr. 19.20

J. STOYANOVITCH
BOTTIER Temple-Neuf 4 - Neuchâtel

MONTRES ET BIJOUX
chez
P. Matthey
ORFÈVRE
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
RUE DU SEYON 6

Filets de vengerons du lac
à Fr. 2.— le ¼ kg.
MAGASIN
LEHNHERR
Frères - Tél. 5 30 92

Pour vos pique-niques, vos courses : fruits secs en cornets :

Pruneaux 500 gr. à Fr. -.90
Fruits mélangés 200 gr. à Fr. -.75
Noisettes cassées 200 gr. à Fr. -.85
Raisins Sultan 250 gr. à Fr. -.45

Zimmermann S.A.

A vendre faute d'emploi.
« Peugeot 202 »
décapotable, modèle 1947, en parfait état, ayant roulé seulement 33.000 km. En paiement on accepterait à du bétail de montagne. S'adresser à André Jeanneret, le Cachot sur le Locle. — Tél. 3 61 59.

Profitez...
Saison de la **bondelle et de la palée**
Fr. 2.— le ½ kg.
FILET
Fr. 3.50 le ½ kg.
MAGASIN
LEHNHERR
Frères Tél. 5 30 92

Motogodilles

« Johnson » 2,5 à 22 CV,
« Sea-king » 1,5 CV., Fr. 485.— + ICA.
« Lauson » à quatre temps, 3 et 6 CV., très économique, sans mélange d'huile et de benzine
Fr. 785.— et Fr. 990.— + ICA

Jean-Louis Stämpfli chantier naval
CORTAILLOD
Tél. 6 42 52

SUPERBES PARURES

deux pièces

LE DERNIER CHIC

MODELES EXCLUSIFS

depuis 12.40

KUFFER & SCOTT
LA MAISON DU TROUSSEAU
NEUCHÂTEL

A VENDRE SIMCA

modèle 1948. Superbe occasion, état mécanique parfait. S'adresser: Garage Virchaux et Choux, Saint-Blaise.



Jumelles de haute précision: « Kern », « Zeiss », « Hensoldt », etc.

Le choix est au complet

au magasin **André Perret** opticien
Epancheurs 9 NEUCHÂTEL

« BOXER »

fauves 3½ mois avec pedigree, à vendre, chez Henry Bovet, à Areuse. Tél. 6 32 43.

Courses d'écoles et autres

Pour vos provisions vous pensez à **Zimmermann S.A.**

Fruits frais et secs
Conserves pratiques
Sirops en flacons, etc.

LA FRANCE - LA BELGIQUE - LA HOLLANDE

Un magnifique voyage sans histoire drôle, mais avec un souvenir lumineux des belles contrées parcourues. Plus de 2500 km. sans contrainte, sans le moindre avatar.

L'AFRIQUE - L'ALGÉRIE

Un autre voyage d'un pays plus froid jusque dans une contrée à chaleur tropicale. Pas de souci mécanique, pas de souci pour manque d'eau, on fait la nique au chameau. Une marche merveilleuse sans panne, laissant tout le bénéfice du pays aux richesses incalculables.

LES COLS DES ALPES - L'ITALIE

où l'on pourchasse à 100 km. les belles villes, centre de la culture latine, miroir de l'art italien, reflet d'une civilisation ancienne et raffinée.

L'ANGLETERRE

où l'on bénéficie de la belle ordonnance anglaise de la circulation, où l'on jouit d'une hospitalité qui fait oublier la déficience culinaire du moment. Et l'on visite Londres, Oxford, Coventry où le labeur a bientôt fait disparaître les crimes de la guerre.

Quatre grands tours de quatre clients qui tous quatre rapportent les plus beaux témoignages des voyages avec la fameuse



une voiture pareille à aucune autre, la voiture qui sillonne les routes de Suisse sans défaillance et que vous pouvez obtenir aux conditions les plus avantageuses

Modèle normal Fr. 5350.— + Icha
Modèle de luxe Fr. 6200.— + Icha
Modèle de luxe avec toit ouvrable Fr. 6400.— + Icha

AU GARAGE
PATTHEY & Fils
distributeur NEUCHÂTEL Tél. 5 30 16

OXYDRINE

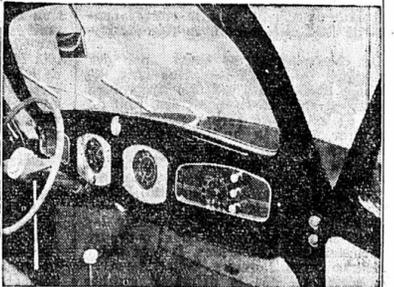
A vendre beaux petits CHIENS bergers appenzellois, allant les enfants et bons pour la garde. 30 fr. pièce Valangines 48, 1er.



saine, rafraichissante et ne refroidissant jamais

Auto-radio «NOVAK»

2 gammes d'ondes



Spécialement conçu pour les voitures 4 CV. «RENAULT», «CITROEN», «VW»

Prix: Fr. 395.— (+ impôts)

Démonstration et vente chez **HUG & C^{ie}**, Musique, NEUCHÂTEL

Pour tous vos

STORES

Francis Jaquet

Tapissier - Ensemblier
Evoles 18 Tél. 5 45 75

Pas cher du tout et combien pratique nos

TAPIS BOUCLÉS POIL DE VACHE

190 X 290 : Fr. 112.— seulement

A ce prix on n'hésite pas On s'adresse aux spécialistes

SPICHIGER & Cie

6, Place-d'Armes - Tél. 5 11 45

Notre vente

en plein air (sous les arcades)

bat son plein

Librairie

Collection de romans policiers à Fr. 1.80 le volume

Griffes de velours — Mine de rien — Crimes à marée haute — Visages de rechange — La rue sans fin — La femme au masque — J'aurai ta peau — Le canard boiteux

Collection du Livre moderne illustré à Fr. 1.05 le volume

MAURIAC: Thérèse Desqueyroux — MAUROIS: L'instinct du bonheur. — MAUROIS: Climat. — KESSEL: Nuits de Montmartre. — DEBU-BRIDEL: Jeunes ménages — CARCO: Les belles manières. — BENOIT: Les compagnons d'Ulisse. — BEDEL: Jérôme 60° latitude nord

Collection des Maîtres à Fr. 2.30 le volume

BONNARD — BRAQUE — CÉZANNE — COROT — COURBET — DAUMIER — DAVID — DEGAS — DELACROIX — DURER — GAUGUIN — GÉRIKAULT — GOYA — GRUNEWALD — MARQUET — MATISSE — MEMLING — PICASSO — REMBRANDT — RENAISSANCE, etc.

Papeterie

Stylos à bille Fr. 2.—
Encre pour stylo » 50
Colle blanche, le grand tube » 70
Boîte de couleurs aquarelle » 1.40
Papier gommé, le rouleau » 40
Taille-crayons » 50
Cartes et enveloppes deuil, le paquet » 60
Serviettes blanches pour la table, les 125 pièces » 1.20
Étiquettes pour paquet, avec ficelle » 20
Étiquettes-adresses gommées » 30
Bloc-notes, les 5 pièces » 60
Enveloppes commerciales blanches, les 25 pièces » 40

Reymond
Neuchâtel, rue Saint-Honoré 9

VACANCES AU PAYS DU SOLEIL

GIETSCHE MÜNSTER BINN EGGISHORN GRACHEN

RIEPERALP BEL-ALP SIMPLON-KULM RIFFELBERG

CHAMIN SALVAN HAUDÈRES BLATTEN

SAAS-ALMIGEL GRUBEN SION

UVALAIS

CHEMIN DE FER FURKA-OBERALP
la voie à recommander entre toutes pour se rendre dans les trois Suisses. — Parcours trans-alpin ouvert dès le 8 juin jusqu'au 7 octobre. Le Glacier-Express St-Moritz-Brigue-Zermatt ou vice-versa circule du 1er juillet au 31 août; voir prospectus. Billets de vacances.

MORGINS Séjour idéal pour familles — Vastesses forêts de sapins — Nombreux bords de promenades — Source ferrugineuse — Tennis. Piscine. Pêche — Hôtels rénovés.

TRIENT 1300 m. Col de la Forclaz 1530 m. près des glaciers. Hôtels: Grand-Hôtel, Glacier, Forelax, Forêt, Tête-Noire. Serv. postal gare Martigny.

Aligle-Ohlon-Monthey-Champéry Cie de ch. de fer (MORGINS) et Service auto pour Morgins et les Giettes. Facilités de transp. Dir. A.O.M.C.

REVEREULAZ Hôtel Chalet Rosa. Alt. 1 000 m. Renseignements prospectus téléphone 3 41 77.

FINHAUT 1250 m. — Hôtels: Bel-Oiseau, Finhaut, Mont-Blanc, Beau-Séjour, Croix-Fédérale, Perron, Alpes. Renseignements: Tél. 6 71 25. — Sur la ligne Martigny-Châtellard.

SALVAN, GRANGES, BIOLEY Station du Chemin de fer M.C. (1000 m.). Stat. id. de repos, centre d'ex. nomb. et rav. prom. Hôtels, chalets conf.

LES MARECOTTES Alt. 1100 m. Station du Chemin de fer M.C. — Séjour ravissant, très ensoleillé, belles prom., centre d'excursions. Nomb. chalets loc. Hôtels conf.

LE TRÉTIEN avec les célèbres gorges du Trétiage, Hôtel Dents du Midi, conf. sans luxe, repos et très bonne pension, sur la ligne M.C.

MARTIGNY-CHATELARD (Chamonix) Magnifique voie alpestre reliant Martigny (Valais) à Chamonix-Mont-Blanc.

LA FOULY Val Ferret par Orsères. (1600 m.) Grand-Hôtel Val-Ferret. Conf. En face des glaciers. Prom. Séjour de repos idéal. Cars postaux. Prospectus. — Tél. 6 81 77.

LAC CHAMPEX (1475 m.) Plage, canotage, pêche, tennis, école d'alp. Jardin alpin en fleurs, le spect. éblouissant, des plus riches rocaillies d'Europe. Ouvert de la pêche.

FIIONNAY (1500 m.). Centre excur. Cars post. Je Sombancher. Hôtels: des Alpes, 6 62 14. Carron 6 62 43. Pens. Panossière 6 62 35. Hôtel de Mauvoisin s. Fionnay 6 62 08 (1824 m.)

VERBIER Hôtel de Verbiere, tél. (026) 6 63 47. 1re maison de la sta. Cuisine excel. Confort moderne. Bar. Chambres avec bains particuliers et téléphone. Prospectus. E. Fussy.

VERBIER Hôtel-Pension Rosa-Blanche. Pension d'été famille recommandée. À partir de Fr. 12.— Bonne cuisine bourgeoise. Prospectus. H. Féllay-Howard, propr.

CHEMIN-DESSUS SUR MARTIGNY. (1500 m.). Hôtel Beau-Site. Sta. clim. Repos. Vue s. Alpes. Cuisine saine. Gar. Tennis. Car p. 9-10 fr. Tél. 6 15 62. Fr. Pellaud.

AROLLA 200 m. Le joyau du Val d'Hérens. Grand Hôtel Kurhaus Tél No 1
Hôtel Mont-Collon Tél No 2
Hôtel de la Poste Tél No 3
Hôtel du Pigne Tél No 4
Hôtel de l'Aiguille de la Za Tél No 4

ÉVOLÈNE 1400 m. Son climat. Ses excursions variées. Ses costumes. Hôtel Hermitage, Steger, dir. tél. 4 61 09. Hôtel Dent-Blanche, Sphèr & Gaspoz, 4 61 05. Grand Hôtel, H. Maître-Fauchère, 4 61 02. Hôtel Eden, Jean Naef, 4 61 12. Pension Alpina, François Bovier, 4 61 15. Pension d'Evolène, Ant. Quinodoz, 4 61 16. Cars p. dep. Sjon. 2 b. routes.

SIERRE l'agréable centre d'excursions. Lieu de séjour préféré. Hôtels confortables. Plage naturelle.

ZINAL (1880 m.) Centre alpin de 1er ordre. Hôtels: des Diablons, Durand, National, Poste. Pensions: Cotter, Fraiong.

LOÈCHE-LES-BAINS (1411 m.) au pied de la Gemmi et du Torrenhorn (Right du Valais). La cure thermique idéale à la montagne. Bains de longue durée. Massage. Boue. Hôtels: des Alpes, Maison Blanche, Grand Bain, Bellevue & France, des Etrangers, Touristes & Sports, Croix-Fédérale, Chevval-Blanc, Pension Heliquelle.

ST-LUC (1650 m.). Grand Hôtel Bella Tola, le balcon ensoleillé du Val d'Anniviers. 1er établissement de la place. Rénové. Confort. Parc ombragé. H.-G. Font-Waginaire, propr.

HOTEL WEISSHORN sur St-Luc, alt. 2300 m. Cuisine soignée. Bonne cave, raquettes. Tea-Room, pâtisserie maison. Ar. pr fam. Prosp. Tél. 5 51 06. H. Toello.

LETSCHENTAL (1400 - 1800 m.). La place idéale pour passer des vacances récréatives, dans une nature sup. Rens. et prosp. par Verkehrsverein, Secrét. à Goppenstein.

ZERMATT (1620 m.), avec son Gornegrat et ses sommets, le centre du haut-tourisme et des vacances heureuses: 40 hôtels et pensions de tous rangs. Tél. (028) 7 72 37.

LES HOTELS SEILER, d'ancienne renommée: Mont-Carvin, le premier hôtel de la station. Mont-Rose, l'hôtel préféré des alpinistes. Victoria, situation tranquille, tennis et parc. Riffelalp (2213), sit. id., for. d'aroles prom. spl. Lac Noir (2589 m.), départ par nombreuses asc. Echange de repas.

Rens. par A. Candrian, dir. gén. Tél. 7 71 04

SAAS-FEE (1800 m.). Séjour idéal pour chaletiers. Région d'ascensions grandioses. Nombreuses recommandations. En 1951 route pour autos aux portes du village.

RIEDERALP Station Mûrel. Séjour ensoleillé de haute altitude. Promenades d'excursions. Réserve de la Forêt d'Aletsch-Eggishorn. Fam. Cathrein, Riederalp.

GLETSCH Seiler's Hôtel Glacier du Rhône et Belvédère, au pied du glacier. Centre des cols: Grimmel, Furka, Susten. Prix modérés. Fam. H. Seiler.

LES HAUDÈRES 1450 m. Val d'Hérens. Hôtel de Veisivi, Rest. Cour du Vieux-Pays, des Alpes, Col d'Hérens, Ferpècle, Pens. Lac Bleu, Gouille.

GRANS s. Sierre (1500 m.) Toujours en vogue. Nouveau téléphérique. Golf 18 trous. Deux routes pour autos.

MONTANA (1500 m.). Station climatique la plus ensoleillée de la Suisse. Tous les sports. Excursions. Accès facile. Funiculaire et belle route alpestre.

CHAMIN sur Martigny Altitude 900 m. Chambre et pension: 9 et 10 fr. Prospectus. Tél. (026) 6 10 40. J. Meunier, propriétaire.

GRAND-SAINT-BERNARD par Compagnie MARTIGNY-ORSIÈRES

LA NIORD s. Liddes Pension des Sapins (1750 m.). Situation tranquille, eau courante. Prix 8 et 9 fr. Ouvert du 15 juin jusqu'au 1er octobre. Tél. 6 91 85.

Nouvelles sportives

Les championnats suisses sur route de Brugg sont brillamment remportés par Kubler

Koblet abandonne après deux crevaisons et des ennuis mécaniques

Les professionnels avaient un parcours de 267 km. à accomplir. A 15 km. du départ, un groupe, formé de Schulz, Hans Huttmacher, F. Zbinden, Brun, Kuhn et Kamber, se détache. Puis c'est au tour de Rossi, Georges Aeschlimann, Meier, Stettler et Fuchs, qui sont rejoints par Magnaguagno, Metzger, Sommer, Léo Weilenmann, Schaefer et Graf, qui a été lâché du premier peloton.

Ce deuxième groupe rejoint le premier, et à Sursee (55 km. du départ), 16 hommes sont en tête; ils précèdent le gros peloton, dans lequel se trouve les favoris Koblet et Kubler, de 2' 20". Dans la côte de Beromünster, le peloton de tête se fractionne, et, du gros peloton, se détache un groupe avec Gottfried Weilenmann, Koblet, Kubler, Croci-Torti. Puis, dans une autre côte, celle de Meisterschwanden, Koblet lâche son redoutable rival Kubler et s'en va seul. Fournissant un très gros effort, il rejoint les hommes de tête, qui perdent Schutz (crevaison), Graf et Fuchs (défaillances), au tour de Rossi, se détache, (96 km. du départ). Dans la montée de la Mutschellen, Léo Weilenmann, Meier et Magnaguagno sont lâchés car Koblet fournit un travail considérable. Au sommet de la côte, le groupe Kubler est à 3' 40".

On arrive à Schlieren, puis on remonte à Regensdorf (117 km.), où les passages sont les suivants: 1. Koblet (légèrement détaché), 2. Stettler, 3. Sommer, 4. Kuhn, 5. Brun, 6. Schaefer, 7. Metzger, 8. Rossi, 9. Zbinden, 10. Hans Huttmacher, 11. Kamber, 12. Georges Aeschlimann à 1' 35", Meier, à 1' 50", Magnaguagno, à 4' 5", Kubler, Gottfried Weilenmann, Croci-Torti, Roger Aeschlimann et Lafanchi.

Dans la descente, Georges Aeschlimann crève, et est lâché. Puis c'est Koblet qui crève, et perd environ 2', mais son peloton perd également du temps, car il est arrêté par un passage à niveau fermé, ce qui permet au groupe de Kubler de se rapprocher un peu. Avant Baden, Koblet rejoint, ramenant avec lui Meier et Magnaguagno. Au premier passage à Brugg (145 km.), le vainqueur du Tour d'Italie a des ennuis graves avec son dérailleur et descendant de machine, il perd tellement de temps à réparer que le groupe Kubler le dépasse; plus loin, c'est-à-dire peu avant Brugg, le groupe Kubler rejoint le peloton de tête et à Brugg, c'est Kuhn qui gagne la prime, précédant 16 hommes, Koblet est à 1' 5". Les autres coureurs sont tous très distancés, à plus de 3'. A partir de Brugg, Koblet, véritable locomotive humaine, chasse très régulièrement et rejoint en très peu de temps, fournissant une course extraordinaire. Mais la malchance s'acharne aujourd'hui sur lui. A peine

a-t-il rejoint qu'il crève une seconde fois et est à nouveau lâché. Du peloton des leaders se détachent alors Stettler, Hans Huttmacher, Zbinden, Kuhn et Kamber. Pendant près de 25 km., Koblet tourne seul, chasse et rejoint à Dullikon, peu avant Olten. Depuis Olten, les coureurs attaquent la montée du Hauenstein, tandis que la pluie tombe très violemment en quelques averses fantaisiques.

Au sommet de la montée du Hauenstein, les cinq hommes de tête passent, précédant Brun de 1' 45" et Kubler de 2' 12". Les écarts sont assez considérables. Koblet, après les efforts fantaisiques qu'il avait dû accomplir, témoignant d'une force magnifique, est contraint à l'abandon. Néanmoins, notre champion est loin d'avoir démerité.

Dans la descente, Zbinden et Kamber tombent successivement. Le premier perd 30", et le second abandonne. Restent donc seuls en tête Kuhn, Stettler et Hans Huttmacher. A Rheinfelden, ces trois hommes ont 1' 20" sur le peloton Kubler. Mais, peu avant Frick, avant la dure montée du Bützberg, Kuhn s'en va seul, alors que Stettler, victime d'une très grave défaillance, rétrograde. Au sommet de la côte du Bützberg (249 km.), Kuhn est rejoint par Kubler et Schaefer qui ont fait un retour extraordinaire. A 20" passent Metzger et Gottfried Weilenmann, à 43" Sommer. Les autres coureurs sont tous assez loin, notamment le Genevois Brun. Dans la descente qui va mener les coureurs à Brugg (il leur restera encore à accomplir une boucle de 18 km. aux environs de la ville), Kuhn est lâché par Schaefer et Kubler. Les deux hommes arrivent ensemble détachés et disputent le sprint que Kubler gagne facilement avec trois longueurs d'avance. Derrière, Gottfried Weilenmann, en grande forme, lâche Metzger, rejoint Kuhn puis le lâche à son tour, et finit à 1' des premiers.

Les classements

Amateurs: 1. Röhlin Werner, Zurich, 86 km, 600 en 4 h. 46' 5" (moyenne 39 km. 024); 2. Schellenberg, Wetzikon; 2. Rippstein, de Zurich; 3. Reiser, Aadorf; 5. Rudolf, Zurich; 6. Siegenthaler, Klingnau, tous dans le même temps; 7. Jung, Berne, 4 h. 47' 25"; 8. Huttmacher, Bremgarten; 1. Ferdinand Kubler, 7 h. 14' 52"; 2. Schaefer, même temps; 3. G. Weilenmann, 7 h. 16"; 4. Kuhn, 7 h. 16' 42"; 5. Metzger, 7 h. 8' 15"; 6. Zbinden, 7 h. 18' 37"; 7. Sommer, 8. R. Aeschlimann; 9. Croci-Torti, 7 h. 19' 15"; 10. Lafanchi; 11. Meier; 12. Huttmacher; 13. Stettler; 14. Schutz; 15. Guyot.

Championnat de vitesse de l'U.C.N.J. au Locle

R. Seiler, de la Pédale locloise, conserve son titre

C'est dimanche matin que s'est déroulée cette importante épreuve. La ville du Locle, en pleine FERIA, fit un bel accueil aux nombreux coureurs. Le vélo-club Edelweiss peut être félicité pour sa parfaite organisation. L'on nota la présence de tout le comité central de l'U.C.N.J. avec à sa tête M. Racine.

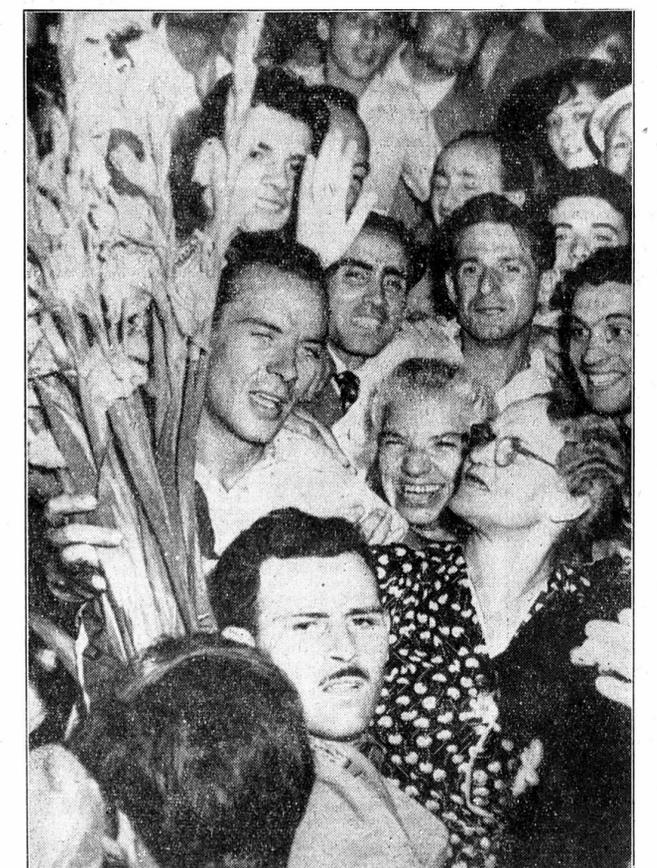
Le championnat se courut par des premières séries éliminatoires avec repêchage. Puis, peu à peu, les séries nous apportent de bons coureurs qui, tout au long de la course feront preuve d'endurance. Après la huitième de finale, l'on note avec plaisir le bon comportement du jeune Sbeghen, de Neuchâtel, de Seiler et Clerc, de la Pédale locloise, ainsi que de Lœpff, du vélo-club Excelsior. La course suit son train et à chaque série le public peut applaudir les belles performances de nos coureurs neuchâtelois et jurassiens. Il faut noter l'aisance avec laquelle Seiler termine ses séries et, dès le début, il semble bien qu'il sera difficile de lui reprendre le titre. La finale, enfin, arrive et voit aux prises le Neuchâtelois Sbeghen, le

Chaux-de-Ponnier Lœpff et les deux Loclois Seiler et Clerc. Ces quatre partent assez lentement, mais à environ deux cents mètres avant l'arrivée, Seiler attaque irrésistiblement, prenant plus de dix mètres d'avance. La réaction se fait immédiatement par Lœpff, mais sur la ligne il se fait « coiffer » par Clerc, du Locle. Le jeune Neuchâtelois Sbeghen fait une belle finale, mais ne peut se glisser devant les trois hommes. A noter encore le beau comportement du junior Grossenbacher, de Neuchâtel, qui prend une brillante septième place.

Résultats:

1. R. Seiler, Pédale locloise; 2. Chs Clerc, idem; 3. J.-L. Lœpff, Excelsior; 4. A. Sbeghen (premier junior), V.-C. Neuchâtel; 5. A. Castioni, Excelsior Chaux-de-Fonds; 6. W. Froidevaux, idem; 7. B. Grossenbacher, V.-C. Neuchâtel; 8. R. Bourquin, Pédale locloise; 9. Chs Calame, idem; 10. J.-P. Ceppi, V.-C. Neuchâtel; 11. M. Geiser, V.-C. Neuchâtel; 12. M. Wenger, idem; 13. Wicki, Excelsior; 14. M. Spiedel, idem.

La mère de Koblet attendait son fils à la ligne d'arrivée du « Giro d'Italia » à Rome



C'est avec un enthousiasme indescriptible qu'Hugo Koblet fut accueilli à Rome. Parmi les nombreuses personnes qui tenaient à le féliciter se trouvait la mère du coureur suisse, venue de Zurich pour assister au triomphe de son fils.

CYCLISME

Concours de vitesse du Vélo-club de Neuchâtel

Le Vélo-Club a fait disputer sa course de vitesse, comptant pour son championnat interne, mercredi soir sur le traditionnel parcours de la rue des Beaux-Arts. Cette course jouait en même temps le rôle d'un dernier entraînement en vue du championnat cantonal de vitesse qui a eu lieu hier au Locle et dont vous trouverez ses résultats sous la même rubrique.

Classement: 1. Geiser M.; 2. Gränicher F.; 3. Favre F.; 4. Grossenbach B.; 5. Favre C.; 6. Rothen L.; 7. Ceppi J.-P.; 8. Sbeghen A.; 9. Wenker M.; 10. Zini A.; 11. Schürch F.; 12. Schenk M.; 13. Re J.; 14. Clotou M.; 15. Badoux B.; 16. Aeschlimann A.; 17. Imer R.; 18. Glauque A.; 19. Schenk P.

L'équipe suisse du Tour de France

A l'issue des championnats suisses d'hier, les coureurs suivants ont été sélectionnés dans l'équipe suisse du Tour de France:

Kubler, Schaefer, G. Weilenmann, Metzger, G. Aeschlimann, Croci-Torti. Remplaçants: R. Aeschlimann, F. Zbinden.

Rappelons que Koblet a refusé de participer à cette grande épreuve. Après le Tour de Suisse, Hugo s'attaquera à la préparation des championnats du monde de poursuite qui auront lieu cette année à Bruxelles.

Bobet champion de France

C'est Bobet qui a remporté les championnats de France sur route à Montigny.

AVIRON

Nouvelle victoire de l'équipe neuchâteloise Gueissaz - Vuithier à Verbois

La Société nautique de Neuchâtel a participé aux régates de Verbois, près de Genève. En double skiff-seeniors, l'équipe de notre ville était opposée à celle de Genève: Pioncino-Chavannes, qui, dimanche dernier, avait gagné une régata internationale en Yougoslavie.

Après une course magnifique Neuchâtel prit régulièrement l'avantage pour terminer avec neuf secondes d'avance, soit trois longueurs, sur son adversaire.

Nous félicitons l'équipe victorieuse en lui souhaitant plein succès lors des régates futures.

GYMNASTIQUE A L'ARTISTIQUE

Avant le championnat du monde

Le team suisse qui défendra nos couleurs à Bâle lors des championnats du monde, sera formé des gymnastes suivants (entre parenthèses la moyenne de toutes les épreuves de sélection): Marcel Adatte (136,84); Walter Lehmann (136,73); Gunthard (136,04); Jean Tschabold (134,69); Engster (134,25); Thalmann (134,09); Hediger (131,80); Gebendinger (131,64); Fritz Lehmann (129,09). Viens s'ajouter à cette liste Joseph Stalder.

ATHLÉTISME

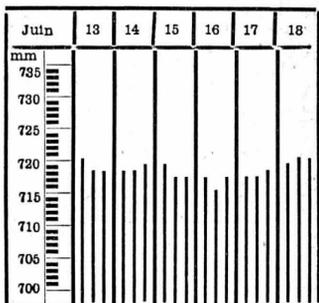
Victoire de la Suisse sur l'Espagne

A Madrid, la Suisse a remporté une victoire inattendue sur l'Espagne par 120 points à 91. Lors de cette rencontre, le Bernois Wahl a établi un nouveau record suisse au saut en hauteur en franchissant 1 m. 945.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, — 17 juin. Température: Moyenne: 15,7; min.: 12,3; max.: 20,7. Baromètre: Moyenne: 717,9. Eau tombée: 13,6. Vent dominant: Direction: sud-ouest; force: faible, ouest-nord-ouest fort de 14 h. 45 à 15 h. 15. Etat du ciel: Couvert à très nuageux par moments. Pluie pendant la nuit. Pluie intermittente jusqu'à 17 h. environ. Oraux; coups de tonnerre l'après-midi.

18 juin. Température: Moyenne: 15,6; min.: 12,3; max.: 22,0. Baromètre: Moyenne: 720,7. Eau tombée: 1,9. Vent dominant: Direction: sud-ouest; force: faible à modérée. Etat du ciel: variable. Pluie pendant la nuit et de 13 h. à 13 h. 45.



Niveau du lac, du 16 juin, à 7 h.: 429,92
Niveau du lac du 17 juin, à 7 h.: 429,92
Niveau du lac du 18 juin, à 7 h.: 429,94
Température de l'eau: 20°

Prévisions du temps: Nord des Alpes: Ciel variable, belles éclaircies et temps partiellement ensoleillé, surtout en plaine, dans le Jura et dans les Alpes ciel par intervalles très nuageux, en particulier l'après-midi. Quelques averses isolées. Vents faibles, modérément chaud.

FOOTBALL

Une finale pour l'ascension en deuxième ligue

Hauterive I - Bassecour I 0-0

(c) Samedi, en fin d'après-midi, sur la place des sports d'Hauterive, les équipes finalistes de troisième ligue ont disputé une deuxième finale pour l'ascension en deuxième ligue. La première s'était terminée, on s'en souvient, par le résultat nul de 4 à 4.

Les équipes, désireuses ardemment d'emporter la victoire, se lancent sur un terrain quelque peu mou. D'emblée, on note, et ceci pendant presque toute la durée du match, que les joueurs sont crispés. De leur énerverment découle une quantité d'erreurs qui, malheureusement, conduisent le ballon tantôt au-dessus, tantôt à côté des lattes.

Pendant la première partie du jeu, Hauterive ne cesse d'attaquer et les demis et arrières de Bassecour ont fort à faire. A la reprise, les avants locaux laissent apparaître des signes de fatigue et se relâchent temporairement. C'est alors que les arrières « Altariapiens » déploient une activité accrue et en particulier le gardien Couvoisier. Vingt minutes avant la fin, Hauterive se ressaisit et force le jeu jusqu'à la fin.

Cette finale demeurant sans conclusion, un match d'appui se jouera samedi prochain sur un terrain neutre, celui de Bienne.

Hauterive jouait dans la formation suivante: Courvoisier; Monnard, Rossel I; Favez, Lecoulter, Rossel II; Grütter, Vogel II, Vogel I, Sunier, Zwahlen.

Les matches de dimanche

Résultats des matches figurant au programme du Sport-Toto:

Malley - Winterthur 0-1 (0-0); Central Fribourg - Stade Lausanne 2-0 (2-0); Birsfelden - Pratteln 3-5; Kickers - Melide 4-0; Bumpitz - Leuchentfeld 2-1; Kirchberg - Victoria Berne 2-8; Zähringia Berne - Länggasse Berne 3-2; Biberist - Wacker Granges 7-1; U.S. Bienne Boujean - F.C. Boujean 6-4 (U.S.B.B. est champion de groupe); Mett - Gerlafingen 0-3.

Pour le cinquantenaire du F.C. Fribourg: A Fribourg, lors de la fête de son jubilé, Fribourg a rencontré Sochaux contre lequel il a perdu par 3 à 5.

L'équipe suisse pour le championnat du monde

La sélection suisse pour Rio a été définitivement formée et comprend les joueurs suivants:

Gardiens: Corradi, Hug, Stuber; arrières: Gyger, Rey, Soldini; demis: Boquet, Eggimann, Lusenti, Neury, Quinche; avants: Antenen, Bader, Beerli, Bickel, Fatton, Friedländer, Siegenthaler, Tamini.

Les joueurs suisses, qui avaient été convoqués au camp d'entraînement à Macolin, sont rentrés chez eux samedi à midi, afin de passer quelques heures dans leur famille avant le départ pour Rio. Le départ aura lieu aujourd'hui. Après de longues discussions, le comité de sélection s'est décidé à ne pas retenir Steffen, Hasler, Kernen et Schneider.

Il est possible que le Tessonino Soldini ne puisse effectuer le déplacement de Rio, car il faut régler la question de sa requalification. Les joueurs avaient depuis longtemps quitté le camp d'entraînement quand la liste des joueurs sélectionnés a été communiquée à la presse.

AUTOMOBILISME

Fangio remporte le Grand prix de Belgique

Voici le classement final:

1. Fangio, Argentine, sur Alfa Roméo, les 500 km. en 2 h. 47' 26", moyenne 177 km. 097; 2. Fagioli, Italie, sur Alfa Roméo 2 h. 47' 40", moyenne 176 km. 850; 3. Louis Rosier, France, sur Talbot, 2 h. 49' 45", moyenne 174 km. 680; 4. Farina, Italie, sur Alfa Roméo, 2 h. 51' 31"; 5. Ascari, Italie, sur Ferrari, à un tour, 2 h. 49' 9"; 6. Villorosi, Italie, sur Ferrari, à deux tours; 7. Levegh, France, sur Talbot, à trois tours; 8. Claes, Belgique, sur Talbot, à trois tours; 9. Crossley, Angleterre, sur Alta, à cinq tours; 10. Tony Branca, Suisse, sur Maserati, à six tours.

TENNIS

En Coupe Davis, le Danemark élimine la France par trois victoires à deux!

Nielsen - Destreman 6-2, 3-6, 6-4, 6-3; Marcel Bernard - Ulrich, 6-3, 6-4, 6-0; Ulrich-Nielsen - Thomas-Rémy, 7-5, 6-4, 12-10.

L'Italie élimine la Belgique

L'Italie s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe Davis en éliminant la Belgique par 3 victoires à 2.

Société coopérative de Consommation

NOTRE vinaigre de vin (litre brun, bouchon à vis, étiquette société)

est apprécié aussi bien pour sa qualité que pour son emballage plaisant et pratique

1.— le litre sans verre
Impôt compris, ristourne à déduire

Y a de la joie!

Baisse sur la moutarde Thomy, le tube ne coûte plus que 60 centimes

Automobiles d'occasion

RENAULT 8 C.V., cabriolet deux-trois places, modèle 1938; bon état de marche; peinture neuve, grise. Fr. 2300.—

PEUGEOT 202, 6 C.V., 1939, limousine décapotable, quatre portes, quatre places. Fr. 2900.—

PEUGEOT 202, 6 C.V., 1940, limousine quatre portes, avec chauffage et toit ouvrant, ayant peu roulé; voiture très soignée. Fr. 3800.—

PEUGEOT 202, 6 C.V., 1947, limousine décapotable, quatre places, quatre portes; à l'état de neuf; peinture neuve, grise. Fr. 4300.—

MORRIS OXFORD, modèle 1949, 8 C.V., ayant roulé seulement 13.000 km., limousine quatre portes, avec chauffage; pneus neufs; parfait état de marche et d'entretien. Fr. 6500.—

PEUGEOT 203, 1949, 7 C.V., quatre vitesses, 16.000 km., limousine quatre portes, toit ouvrant et chauffage; voiture comme neuve, très soignée. Fr. 6900.—

JAGUAR 3,5 L, 6 cyl.; 17,5 C.V., modèle 1947, 47.000 km., limousine quatre portes, avec toit ouvrant et chauffage; voiture en excellent état de marche et d'entretien. Fr. 9000.—

Icha en plus

Garage du Prébarreau
J.-L. Segessemann, Neuchâtel
Tél. 5 26 38

« VAUXHALL »

10 CV, modèle 1948, ayant roulé 11.000 km., intérieur cuir, à l'état de neuf, payée plus de 10.000 fr. à l'achat, à vendre 6000 fr. par particulier, pour raison d'achat d'une plus petite voiture. Adresser offres à case postale 84, Neuchâtel.

Amateurs de photo

Vous recevrez un travail soigné et ponctuel en remettant vos films à développer au spécialiste

PHOTO ATTINGER

7, place Plaget
3, place Purry
NEUCHÂTEL

Expéditions au dehors
Travaux de qualité

A vendre quelques jolies petites robes

taille 42. — Mlle Jéquier, Terreaux 5, Neuchâtel, entre 19 et 21 heures.

MESSIEURS

Ce mollière en boxcaif brun, semelles de cuir (système cousu triple pointe véritable)

revient à Fr. 25.—

Nous vous offrons également un beau modèle avec semelles de crêpe pour Fr. 28.80

Kurth
NEUCHÂTEL

Seul représentant des supports BIOS

MADAME, pour être à l'aise, choisissez sans tarder nos ravissants TABLIERS-BOLÉROS

Grand choix de ravissants tabliers - blouses à courtes manches, en Vichy - imprimé tailles 42-48

Splendide tablier - boléro en belle cotonne imprimée, pur coton, dessins gais tailles 42-48

12.80 et 11.80 14.80

La Nouveauté au LOUVRE NEUCHÂTEL

LA VIE NATIONALE

L'affaire de Saint-Antoine au Grand Conseil genevois

Après un long débat, l'assemblée a accepté par 68 voix contre 22 le rapport de majorité de la commission d'enquête Violentes attaques de MM. Nicole et Vincent qui réclament la démission du conseiller d'Etat Duboule

GENÈVE, 17. — Le Grand Conseil de Genève a consacré presque toute sa séance de samedi après-midi à l'affaire de la prison de Saint-Antoine.

Il a entendu tout d'abord une déclaration de M. de Senarclens, président du Conseil d'Etat, au nom de ce conseil, ayant trait à la réorganisation et à la reconstruction nécessaires de la prison.

Dans cette déclaration, le Conseil d'Etat réfute les accusations de négligence lancées dans le rapport de la majorité de la commission d'enquête contre le secrétaire général du département de justice et police et contre le chef de la prison. Quant à la démission de M. Duboule, chef du dit département, la déclaration constate qu'elle ne saurait lui être imposée puisqu'il est l'élu du peuple.

M. Deonna, président de la commission plénière d'enquête, a rappelé que le rapport de la majorité a été accepté par les représentants des partis radical, national-démocratique, indépendant chrétien-social et socialiste.

M. Nicole réclame la démission de M. Duboule

M. Léon Nicole, rapporteur de la minorité, a accusé la majorité d'avoir voulu étouffer le scandale de la prison de Saint-Antoine dès 1945 parce que l'on était à la veille des élections cantonales. Il a accusé M. Duboule d'avoir donné l'exemple du désordre et a rappelé que ce sont les partis socialiste et du travail qui ont dénoncé le scandale de la prison. Il a reproché à M. Duboule d'avoir manipulé les dossiers de police et de s'en être servi pour intimider ses adversaires. Il a rappelé les conclusions de la minorité de la commission, demandant la démission de M. Duboule et la mise à la retraite du secrétaire général du département et du chef de la police.

Un député radical, M. Jaccoud, a fait d'expresses réserves au nom du parti radical sur les conclusions de la majorité de la commission d'enquête qui a qualifié de hâtives. Dans les affaires

Heerler et Bonnet, le parti radical ne se rallie qu'avec des réserves à ce rapport de majorité.

M. Dupont-Willemin, au nom du parti socialiste, et M. Dethiollaz, au nom du parti indépendant chrétien-social, se sont ralliés aux conclusions de la majorité de la commission.

Puis M. Vincent, parti du travail, a accusé le Conseil d'Etat d'avoir, par sa déclaration, voulu détourner l'attention du Grand Conseil du sujet de la prison de Saint-Antoine. Il a accusé M. Duboule de tomber sous le coup des articles 320 et 312 du code pénal concernant la divulgation de dossiers et la prié de s'en aller. M. Edouard Chamey, du parti radical, a alors rappelé que M. Nicole, ancien chef du département de justice et police, a été un des premiers bénéficiaires des privilèges de la prison de Saint-Antoine, lors de sa détention en 1933 pour faits politiques. Il pouvait alors recevoir ses amis et faire parvenir ses articles au « Travail » par le canal des gardiens.

S'il y a aujourd'hui du désordre à la prison, dit l'orateur, il n'y en a plus dans la rue, contrairement à ce qui s'est passé quand M. Nicole était à l'hôtel de ville.

M. Duboule se défend

M. Charles Duboule a repoussé avec indignation les accusations lancées contre lui. Il a rappelé que M. Léon Nicole s'était emparé de documents appartenant au département de justice et police à ses fins personnelles. Ces documents qui avaient trait aux événements de 1932, à Maria Oswald et à l'affaire Fonjallaz, sont restés plusieurs années absents du département. M. Duboule a repoussé aussi bien les conclusions du rapport de majorité que les demandes de la minorité.

MM. Nicole, Vincent et Lentillon ont encore pris la parole, puis le Grand Conseil a passé au vote. Le rapport de majorité de la commission d'enquête du Grand Conseil a été accepté à l'appel nominal par 68 voix contre 22.

A LA SOCIÉTÉ SUISSE POUR L'O.N.U.

Le professeur Rappard déplore l'attitude des travaillistes anglais à l'égard de l'Europe

BERNE, 18. — L'assemblée annuelle de la Société suisse pour les Nations Unies, qui s'est tenue dimanche à Berne sous la présidence du professeur Guggenheim, a été consacrée principalement aux problèmes de l'Europe.

Le professeur Rappard, de Genève, a introduit les problèmes mis en discussion. Il a d'abord parlé des cinq grandes organisations qui se sont constituées de 1947 à 1949 en vue d'unir l'Europe: la commission économique pour l'Europe, le pacte de Bruxelles des Etats du Benelux, l'O.E.C.E., à Paris, le pacte de l'Atlantique des douze puissances et le Conseil de l'Europe à Strasbourg. Il a relevé le rôle important des Etats-Unis qui assurent leur collaboration et qui sont certainement partisans convaincus de l'union de l'Europe.

M. William Rappard a parlé ensuite de la brochure du parti travailliste britannique qu'il a enfin pu obtenir après beaucoup de peine. Il pense même qu'il a obtenu le seul exemplaire qui soit en Suisse. Cette brochure, contient un appel au nationalisme britannique et se montre très réservée à l'égard de l'Eu-

rope. Et il a cité quelques passages disant que l'Angleterre est le centre nerveux du Commonwealth britannique et que l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont plus proches d'elle que l'Europe. L'Angleterre ne peut donc pas intervenir en faveur d'une fédération européenne. Cette fin de non-recevoir opposée à l'Europe est fort regrettable.

L'orateur a énuméré ensuite les succès des organisations désignées et il a insisté sur la restauration économique avec l'aide des Etats-Unis. Mais la collaboration économique se heurte à de grandes difficultés. Il n'est guère possible de créer une union douanière. La Suisse ne peut pas contribuer à ces efforts, tout en étant favorable à l'élargissement des marchés et à la libéralisation de l'économie. Le Conseil de l'Europe constitue une union de l'ouest contre l'est et le Conseil fédéral a raison de se montrer aussi très réservé. Mais dans le domaine économique, nous devons faire notre possible pour libérer de ses entraves le commerce international. La Suisse a raison de se préparer à la défense militaire de sa neutralité.

Inquiétudes et revendications grisonnes

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Vendredi dernier, l'« Union rumantscha » de Berne, avait convié représentants des autorités, des associations culturelles et journalistes pour lui présenter une troupe de jeunes acteurs amateurs qui, sous la direction de M. Jean Semadeni, a entrepris de défendre le théâtre populaire romanche.

Ce fut l'occasion, pour M. Mohr, conseiller national, président de la ville de Coire et vice-président, dès sa fondation, de la « Lia rumantscha » d'évoquer lui-même les soucis économiques des Grisons, le canton financièrement le plus faible de la Suisse, les difficultés des chemins de fer rhétiques, mais surtout de nous parler de la quatrième langue nationale, menacée dans son existence.

Si le dialecte surselvan se maintient dans l'Oberland, le latin dans la Basse-Engadine et la vallée de Münster, le romanche est en recul dans le centre des Grisons, là où précisément, il forme le pont entre les deux groupes précités. Et si ce pont s'effondre, c'est l'ensemble qui disparaît.

Voilà pourquoi, une entreprise comme celle que dirige M. Semadeni, auteur dramatique lui-même, est des plus méritoires. Par le théâtre populaire, le romanche retrouve honneur et dignité. Il n'est plus seulement le langage de « pur souverain », du paysan-roi, mais un moyen d'expression littéraire, un apport au patrimoine intellectuel du pays tout entier.

M. Semadeni et trois de ses collaborateurs nous donnèrent un échantillon de leurs talents en interprétant quelques scènes de « L'éclipse de soleil » la dernière œuvre du jeune dramaturge qui, en une langue rapide et dans un beau mouvement, traite un sujet inspiré par la dernière guerre mondiale. Ici, le romanche n'est pas au service d'une simple anecdote locale, comme c'est si souvent le cas dans le théâtre dit populaire, mais il est le véhicule d'idées profondes et générales, de vérités humaines.

D'ailleurs « la Coulisse » — ainsi se nomme la troupe de M. Semadeni, n'a-t-elle pas inscrit à son répertoire une traduction de « L'avare » joué, il est vrai en costumes modernes et rustiques ?

La Chorale romanche de Berne enrichit cette brève rencontre de quelques chants du pays, tandis que dames et jeunes filles en costume grison servaient les rafraîchissements dans une salle ornée de tableaux signés d'une jeune artiste romanche. Mlle Madlaina Demarmes, au pinceau à la fois vigoureux et sensible.

Nous autres Romands, nous ne pouvons qu'appuyer dans leurs efforts, dans leur lutte pour garder

leur langue, leur culture et leur âme, ces minorités grisonnes sans lesquelles la Suisse ne serait plus ce qu'elle doit être.

G. P.

La Fédération suisse des typographes et la révision du contrat collectif de travail

GENÈVE, 19. — Lors de sa 92me assemblée des délégués, qui a eu lieu du 16 au 18 juin, la Fédération suisse des typographes, après avoir expédié les affaires statutaires, s'est prononcée sur les négociations engagées avec la Société suisse des maîtres imprimeurs pour la révision du contrat collectif de travail.

Dans une résolution adoptée à l'unanimité, elle constate que les résultats n'en ont pas été satisfaisants à tous points de vue. L'assemblée recommande en conséquence au comité directeur de les reprendre afin de pouvoir obtenir les améliorations qui paraissent encore nécessaires.

Le texte révisé du contrat devra encore être soumis à une consultation générale de tous les membres.

CHRONIQUE RÉGIONALE

SAMEDI ET DIMANCHE AU LOCLE

La «Feria 1950» a remporté pendant le week-end un succès inespéré

Notre correspondant du Locle nous écrit :

Samdi et dimanche, la mère commune des Montagnes était en fête. Et quelle fête ! Les organisateurs, membres du comité de l'A.D.L., ont su sourire au mauvais temps lorsque la fête débuta samedi après-midi sous l'ondée. Et puis, le ciel, lui aussi, se mit à sourire aux organisateurs et permit aux manifestations de se dérouler selon le programme établi.

Pendant que, devant l'hôtel de ville, centre des manifestations de la Feria, les patineurs à roulettes de Paris « The Rolling Stars », des gymnastes de la Société fédérale, des danseuses acrobatiques de Paris et de Genève offraient un programme de choix au nombreux public, agrémentés de productions musicales du Club d'accordéons et de la Musique scolaire, sur le terrain des sports des Jeannerets, deux équipes de football (Sochaux et la Chaux-de-Fonds) se donnaient la réplique devant plus de 3000 spectateurs. Joli après-midi : sport, musique, gaieté !

Le cortège fantasma Il suscita un intérêt énorme. Les monstres firent, disons-le à la louange de chacun et plus particulièrement du directeur artistique, le sculpteur Fritz Jeanneret, très bonne impression entendant qu'ils étaient de groupes costumés. Il y eut de belles réussites. L'un des chars mesurait six mètres de haut ! L'harmonie des couleurs était parfaite. Le résultat obtenu a dépassé les prévisions les plus audacieuses. Bravo aux sociétés et aux groupements qui ont réalisé, après des semaines et des semaines de travail, de si intéressants sujets. A l'issue du cortège conduit par tous les corps de musique de la ville, ce fut la danse sur l'asphalte, la bataille aux confetti et dans les établissements des soirées dansantes.

La journée de dimanche Elle s'est passée sans une seule goutte de pluie avec concert apéritif donné par... la Croix-Bleue et l'après-midi, le cortège, qu'on se réjouissait de revoir, a déroulé ses anneaux au travers des rues de la ville où des milliers de spectateurs faisaient la haie.

Puis, groupés entre la Banque suisse et l'hôtel de ville, des centaines et des centaines de personnes ont assisté à un spectacle en plein air des plus variés et des plus choisis.

La Feria a vécu. Elle a été un succès complet. Tous ceux qui se sont dévoués à quelque titre que ce soit méritent de chaudes félicitations. Rarement on vit tant de personnes au Locle.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Vif mécontentement à Washington au sujet de la récente déclaration du parti travailliste

NEW-YORK, 18. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

Le gouvernement britannique n'aurait pu réussir à mécontenter les Etats-Unis mieux qu'en rejetant le plan Schuman, ce qui, de l'avis de Washington, met en échec tous les efforts en vue d'unifier économiquement et politiquement l'Europe. Depuis l'introduction du plan Marshall, le gouvernement américain a été d'avis que l'Europe occidentale devait s'unir économiquement et politiquement et il a approuvé le plan du gouvernement français de réunir et d'exploiter en commun les matières premières importantes, ce qui devait être un progrès considérable dans cette direction. La désillusion causée par la déclaration du parti travailliste britannique est très grande en Amérique.

Le département d'Etat n'exprime pas officiellement sa désillusion, car on considère qu'il n'est pas opportun de s'immiscer dans l'activité d'un parti politique étranger, mais les fonctionnaires responsables cherchent à exprimer leur mécon-

tentement au cours de conversations privées.

Le département d'Etat a fait savoir que le gouvernement américain, tout en recommandant le plan Schuman, ne songe nullement à exercer une pression sur le gouvernement britannique en bloquant les crédits Marshall ou par tout autre moyen.

Mais les milieux qui ne sont pas liés aux usages diplomatiques ne se font pas faute d'exprimer leur mécontentement au sujet de l'attitude de la Grande-Bretagne. Démocrates et républicains, partisans ou adversaires du plan Marshall, condamnent presque à l'unanimité les déclarations du parti travailliste.

Les journaux sont également presque unanimes à condamner la Grande-Bretagne. C'est ainsi que le « New-York Times », qui jusqu'ici s'était montré favorable à l'Angleterre, parle « d'une attitude destructrice et négative qui n'a pas son pareil » et qui porte un coup très grave à l'unité de l'Europe.

Les résultats inconnus et décevants du voyage de M. Trygve Lie à Moscou

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Par conséquent, on croit à Moscou que la pression de l'opinion publique pourrait forcer un jour les gouvernements occidentaux à céder devant ses exigences. Ce serait, évidemment, un triomphe sans égal.

D'autre part, pourtant, les sondages faits à Moscou par M. Trygve Lie révèlent certains éléments d'intérêt particulier. Car en demandant la condamnation de l'arme atomique, et la création d'un état de choses où celui qui en ferait usage le premier serait considéré comme agresseur, l'U.R.S.S. semble dévoiler un plan précis. Elle possède, en effet, une écrasante supériorité militaire que, seules, les armes atomiques américaines pourraient, entièrement ou partiellement, neutraliser. Si l'emploi de ces dernières n'avait pas lieu — et les Occidentaux tiendraient sans doute leurs engagements — l'armée soviétique envahirait sans difficulté l'Europe entière. Elle occuperait tout aussi aisément le Moyen-Orient et l'Afrique du nord.

La mission de M. Trygve Lie ne donna certainement pas les résultats que le secrétaire des Nations Unies aurait désirés. Elle a pourtant fourni aux hommes d'Etat des « pays atlantiques » des révélations particulièrement instructives et fort utiles à la cause de l'Occident.

M.I.CORY.

Autour du monde en quelques lignes

En FRANCE, le conseil national du M.R.P. a tenu hier après-midi sa dernière séance consacrée entièrement à la politique extérieure et spécialement à l'étude des questions que soulève le projet de « pool » charbon - acier.

Une cérémonie commémorative s'est déroulée dans la cour du palais d'art moderne, à Paris, pour rappeler l'appel lancé le 18 juin 1940 par le général de Gaulle.

M. Robert Schuman a reçu le président du gouvernement sarrois, M. Hoffmann, ainsi que le ministre de l'économie de la Sarre, M. Singer.

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, les premiers résultats des élections parlementaires en Rhénanie-Westphalie montrent que le parti chrétien-démocrate conserve une nette avance sur tous les autres partis.

Max Reimann, président du parti communiste, qui se présentait dans la circonscription de Dortmund, n'a pas été réélu.

Aux ETATS-UNIS, deux sénateurs républicains invitent le gouvernement à intervenir pour que M. Trygve Lie, secrétaire général de l'O.N.U., soit démis de ses fonctions s'il persiste à maintenir sa proposition d'admettre un délégué de la Chine communiste au Conseil de sécurité.

A TOKIO, est arrivé hier le général Bradley, chef des forces américaines. Il est accompagné de M. Johnson, ministre de la défense.

En BELGIQUE, le Conseil général du parti socialiste a adopté à l'unanimité une motion demandant au congrès du parti, qui doit se réunir cette semaine, de décréter une impitoyable et irréductible opposition au retour de Léopold III.

A la veille d'importantes négociations économiques franco-suisse

La France joue depuis quelques mois un rôle de plus en plus grand dans le commerce extérieur de la Suisse. Elle occupe, en effet, pour le premier trimestre de cette année, la première place comme fournisseur européen de la Confédération et, au mois d'avril, la France est en tête de ses clients, se plaçant même ainsi devant les Etats-Unis.

Cette amélioration des échanges commerciaux franco-suisse, est d'autant plus satisfaisante à constater que les relations économiques entre les deux pays ont subi, au cours des premiers mois de 1949, une crise très sérieuse. Comment la situation s'est brusquement renversée vers le milieu de l'année dernière, c'est ce que M. Georges Bornand, chef des services d'information de la Chambre de commerce suisse en France, vient de montrer dans une analyse extrêmement fouillée et précise des échanges franco-suisse en 1949, publiée dans le numéro de mai de la « Revue économique franco-suisse ». Dans sa conclusion, M. Bornand souligne que l'année 1949 a apporté « enfin aux importateurs et aux exportateurs français et suisses l'assurance que le cap difficile des premières années d'après-guerre était maintenant définitivement dépassé ».

Mais cette évolution favorable doit se poursuivre. Quels seront, à cet égard, les résultats des négociations franco-suisse qui s'ouvriront à Berne le 20 juin ? Est-ce que les prochains

accords marqueront un pas de plus vers une libération totale des relations commerciales entre les deux pays ? La Chambre de commerce suisse en France estime, pour sa part, que ces relations sont encore trop paralysées par le dirigisme et déclare, dans l'éditorial du dernier numéro de son organe, que si la suppression des licences n'est pas encore chose faite pour l'importation de tous les produits suisses en France, c'est parce que ce pays ne veut pas créer avec la Suisse un précédent dangereux et compliquer, par de trop larges concessions, sa position dans les négociations ultérieures avec d'autres pays membres de l'O.E.C.E.

Espérons toutefois que cette crainte du précédent se verra remplacée bientôt par le principe de la réciprocité. La Suisse a toujours laissé ses portes largement ouvertes aux produits français; puisque la situation de la balance franco-suisse des paiements le permet, rien ne s'oppose plus à une libération rapide et complète des échanges franco-suisse de toutes restrictions quantitatives.

La jeunesse radicale suisse et la réforme des finances

BAD-ATTISHOLZ, 18. — Lors de son congrès annuel tenu à Bad-Attisholz, la jeunesse radicale suisse a adopté la résolution suivante, concernant la réforme des finances fédérales :

Le rejet du projet de compromis, lors de la votation fédérale du 4 juin, rend nécessaire l'élaboration d'une solution provisoire constitutionnelle pour quelques années. Celle-ci doit être soumise au peuple cette année encore. Il faut d'autre part, reprendre dès aujourd'hui les travaux nécessaires pour préparer un nouveau projet constitutionnel durable. La solution transitoire n'a de chance d'être acceptée que si le peuple voit que la possibilité existe de trouver une bonne solution durable au problème des finances fédérales.

Il sera nécessaire, dans cette intention, d'examiner des propositions qui, d'une part, évitent le système des contingents cantonaux, et, d'autre part, se distinguent d'un impôt fédéral direct sous la forme actuelle. La jeunesse radicale suisse apportera sa contribution en présentant des propositions constructives.

CARNET DU JOUR

Cinéma Palace : 20 h. 30. Le sorcier du ciel. Théâtre : 20 h. 30. La fille du capitaine. Rex : 20 h. 30. Pas de bébé. Studio : 20 h. 30. Dernier amour. Apollo : 20 h. 30. La femme nue.

Emissions radiophoniques

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, bonjour matinal, 7.15, inform. 7.20, au sujet du lit 11 h., pages lyriques de W.-A. Mozart, 11.40, Suite française de Bazelaire, 11.50, refrains et chansons modernes, 12.15, musique légère d'autrefois, 12.45, signal horaire, 12.45, inform. 12.55, musiques du Mexique. En intermède : Les visiteurs de 12 h. 19.15, deux pages des Matins chanteurs de Nuremberg de R. Wagner, 13.25, Quatuor No 2 en ré majeur, de Borodine, 16.29, signal horaire, 16.30, artistes de chez nous, 17.30, un feuilleton pour tous : Le comte Kostia, 17.50, La force du destin, ouverture de Verdi, 18 h., les chœurs du Léman, 18.30, La femme et les temps actuels, 18.45, un disque, 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs : Abassons les barrières, 19.10, demain, l'Europe ! 19.15, inform., le programme de la soirée, 19.25, les travaux des Chambres fédérales, 19.30, mosaïques, 20 h., énigmes et aventures : La ruelle des trépassés, 20.30, E. venances, suite légère d'Emst Fiecht, 20.50, Une larve du diable, un mystère de Th. Gautier, 22 h., Les duettistes Patrice et Mario, 22.10, jazz hot, 22.30, inform., 22.35, les travaux de l'U.N.E.S.C.O. 22.45, Henri Léca et sa musique cubaine.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h., inform., 11 h., de Sottens : émission commune, 12.30, inform., 12.40, concert par le Radio-Orchestre, 13.15, musique de chambre ancienne, 14 h., chanteurs récréatifs, 16.30, de Sottens : émission commune, 17.30, Heini von Uri, 18 h., œuvres pour piano de compositeurs suisses allemands, 19 h., J.-S. Bach, vie et son œuvre, 19.20, inform., 20.05, C. Dumont et son orchestre, 20.30, à qui rendons-nous visite aujourd'hui, 20.45, le disque de l'auditeur, 21.30, violon par Tibor Varga, 22.05, chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger, 22.15, une page de Liszt.

Melchsee Obwald

Altitude 1920 m. L'agréable station d'altitude au cœur de la Suisse centrale. — Soleil d'altitude, sports nautiques et alpinisme. Séjour confortable dans le nouvel

HOTEL REINHARD au Lac

Se recommande : Fam. Reinhard-Burri, tél., (041) 8 81 43

tempomatic
vit de vos gestes habituels
depuis Fr. 140
MOVADO
CRÉATEUR DE MODELES DEPUIS 1885

Concessionnaire officiel : H. VUILLE place du Temple NEUCHÂTEL

Douleurs nerveuses?
Ayez recours aux Poudres **KAFA**
La Boîte de 10 poudres 1.50. En vente dans les pharmacies
Dépôt général : Pharmacie Principale, Genève

VIGNOBLE

SAINT-AUFIN SAUGES

Résultats des votations communales

(c) Il nous est agréable de constater que la participation au scrutin a été forte puisque sur 412 électeurs inscrits, 341 sont allés voter. Ce chiffre représente le 82,76% des électeurs de la commune.

Les résultats sont les suivants : réfection du collège : 196 oui contre 144 non. Construction d'une halle de gymnastique : 156 oui contre 178 non.

La rénovation du collège se fera donc tandis que le projet pour la construction de la halle de gymnastique sera à revoir. La déception des jeunes est grande et ceux-ci espèrent vivement que l'on n'attendra pas trop pour satisfaire leur désir bien légitime et qu'on finira bientôt par construire une salle convenable. Soulignons que 154 bulletins acceptaient les deux projets et que 139 refusaient tout, rénovation et construction.

COLOMBIER

Le voleur de la « Transair » est arrêté

La police neuchâteloise a identifié et arrêté le voleur qui, il y a quelques jours, s'introduisit par effraction dans le bureau de la compagnie aérienne neuchâteloise « Transair S. A. » à Planeyse, et déroba une somme de 800 fr. C'est un jeune récidiviste de moins de 20 ans, qui avait été arrêté déjà il y a quelques mois pour un cambriolage commis à Boudry.

Cette heureuse prise n'est pas sans rapport avec celle du nommé M. G.-G. opérée jeudi dernier à Genève.

RÉGIONS DES LACS

MORAT

Par l'embarquée d'une auto, une cycliste est blessée

(c) Samedi à midi dix, un automobiliste genevois roulant en direction de Berne a fait, au virage situé près du parc du château de Greng, une embardée provoquant un grave accident.

Ayant été trop déporté sur la droite — selon les témoins oculaires, il roulait à 90 ou 100 kmh. — il donna un coup de volant pour redresser sa machine. Celle-ci glissa alors sur la chaussée mouillée, obliqua sur la gauche de la route au moment où passait une jeune cycliste, Mlle Eliane Racine, 20 ans, domiciliée à Faoug, qui fut précipitée à terre. Quant à l'auto, elle dévala un talus de deux mètres en faisant un tour sur elle-même et vint s'arrêter au fond du ravin, à côté de la ligne de chemin de fer. Mlle Racine, relevée sans connaissance par des témoins, fut immédiatement transportée à l'hôpital de Meyriez par un automobiliste complaisant. Son état est grave, mais on ne saurait déjà se prononcer sur les suites de ce malheureux accident. Les passagers de la voiture, le Dr William Junet et un compagnon de route, sortent indemnes de l'aventure.

Il est à relever qu'un accident identique s'était produit au même endroit il y a quatre jours, mais il n'avait heureusement occasionné que des dégâts. En outre c'est le cinquième du genre depuis que les Ponts et Chaussées ont procédé à l'abattage des arbres qui se trouvaient en bordure de cette route, afin d'améliorer la visibilité !

Des renseignements pris à l'hôpital, il ressort que Mlle R. n'est pas trop gravement atteinte; elle a subi une forte commotion cérébrale, mais n'a aucune fracture; sa vie n'est heureusement pas en danger.

CONCISE

Une auto au bas d'un talus

Hier vers 20 heures, une voiture qui roulait en direction de Neuchâtel a arraché une borne bordant la route après le dernier tournant du Bois de la Lance. L'automobile a roulé dans le pré situé en contrebas de la chaussée; ses occupants semblent n'avoir pas eu de mal. La machine a subi des dégâts.

AVIS TARDIFS

Nos collaborateurs étant invités à visiter le siège de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie à Zurich, les bureaux de l'Agence générale, Promenade-Noire 1, seront fermés lundi.

Agence générale de Neuchâtel : A. DuPasquier.

Occasion unique

de rire comme jamais avec Bourvil, ce soir et demain, au Rex, la salle renouvée

Assemblée communale

(c) L'assemblée communale du 10 juin, réunie sous la présidence de M. Félix Carrel, a accepté les comptes de 1949...

Si tu diriges ton cœur vers Dieu

Se réjouir à Ta lumière, T'avoir pour nous auprès du Père, Quel doux repos Jésus pour un pêcheur.

Monsieur Louis Charpié, à Pessex; Monsieur et Madame Eric Charpié-Meyer et leur petite Doris, à Orbe;

Monsieur et Madame Louis Flotiront-Bigler et leurs enfants, à Bévillard;

Monsieur et Madame Marguerite et Jeanne Charpié, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Louis CHARPIÉ

née Marie-Fanny FLOTIRONT

leur bien-aimée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a rappelée à Lui, à l'âge de 63 ans, le 18 juin 1950.

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 20 juin, à 14 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Culte pour la famille au domicile mortuaire à 13 h. 30.

Culte pour les amis et connaissances au crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire: Ravines 3, Pessex.

Monsieur Georges Giddey, à Neuchâtel;

Madame Julia Giddey, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Walther Giddey et leurs enfants, à Lausanne;

Mademoiselle Emmeline Giddey, à Lausanne;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Giddey et leurs enfants, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Eric Roulin et famille, à Neuchâtel,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Monsieur Gustave GIDDEY

leur cher papa, fils, frère, beau-frère, beau-fils, oncle et parent, survenu samedi 17 juin, dans sa 63ème année, après de grandes souffrances vaillamment supportées.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mardi 20 juin 1950, à 13 heures.

Culte pour la famille à 13 h. 30.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

Repose en paix, tes souffrances sont terminées.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Fils de l'Homme viendra.

Matth. XXV, 13.

Madame Numa Hiltbrand;

les familles Hiltbrand et Nourrice, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Numa HILTBRAND

leur cher époux et parent, enlevé subitement à leur affection, dans sa 63ème année, le 16 juin 1950, à l'hôpital de Fleurier.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu à Neuchâtel lundi 19 juin, à 15 heures. Culte au domicile mortuaire, à 14 h. 30.

Domicile mortuaire: Brévards 2, Neuchâtel.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur Gilbert PIFFARETTI

membre actif du cercle.

Vous savez où je vais et vous en connaissez le chemin.

Madame Fritz Pauli-Schneberger; Madame et Monsieur Ernest Portner-Pauli;

Monsieur Claude Portner et sa fiancée Mademoiselle Dora Müller, ainsi que les nombreuses familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Fritz PAULI

retraité C.F.F.

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père et parent, enlevé à leur tendre affection, dans sa 74ème année.

Neuchâtel, le 18 juin 1950. (Fahys 113)

Le lieu et la date de l'incinération seront indiqués ultérieurement.

Le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigneur.

Romains VI, 23.

Madame Albert Jaquet, à Bôle, et ses enfants;

Monsieur et Madame Albert Jaquet et leurs enfants, à Beaulieu (Doubs);

Monsieur et Madame Paul Jaquet et leurs enfants, à Exincourt (Doubs);

les familles Jaquet, Lecoulter, Stuedler, Deflorin,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Albert JAQUET

leur très cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur affection, le 18 juin, dans sa 71ème année, après une douloureuse maladie supportée avec patience.

L'ensevelissement aura lieu à Bôle mardi 20 juin 1950, à 14 h. 15.

Culte pour la famille à 13 h. 40.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Prière de ne pas faire de visites.

VAL-DE-RUZ

SAVAGNIER Autorités ecclésiastiques (sp) MM. Jules et Marius Gaberel ont été nommés Anciens d'Eglise et M. Samuel Matthey membre du synode.

VAL-DE-TRAVERS

Séance publique de la Société neuchâteloise de sciences naturelles

(c) La séance publique d'été de la Société neuchâteloise des sciences naturelles a eu lieu samedi.

Les participants, au nombre d'une trentaine, quittèrent Neuchâtel au début de l'après-midi pour visiter, tout d'abord, le Bois des Lattes, dans la vallée des Ponts.

Ensuite, ils descendirent au Val-de-Travers où depuis le Bois de Croix, ils allèrent sur les chantiers de la correction et du curage de l'Arrose. MM. Pierreschmid, ingénieur et André Burger, professeur, commentèrent les travaux en cours.

En fin d'après-midi, la société fut reçue à Fleurier, dans la vieille et belle maison natale de feu Charles-Edouard Guillaume, ancien directeur du bureau international des poids et mesures, membre de l'Institut et Prix Nobel de physique.

A cette occasion, M. Adrien Jaquerod, du laboratoire des recherches horlogères, à Neuchâtel, évoqua le souvenir de l'illustre défunt et narra quelques souvenirs personnels.

Au cours du souper, qui était servi à l'hôtel National, le président de la société, M. Claude Attinger, proclama les noms des nouveaux membres et remercia tous ceux qui contribuèrent au succès de cette journée.

Après quel M. Eugène Jeanneret, au nom du Conseil communal, souhaita une prospérité sans fin à la Société neuchâteloise des sciences naturelles, et lui apporta le salut des autorités locales.

LES BAYARDS

Conseil général

(c) Les comptes. Les comptes de 1949 soumis à l'approbation du Conseil n'ont donné lieu qu'à des demandes de renseignements d'ordre secondaire. Les comptes bouclent par un déficit de 7942 fr. 95 sur un total de recettes de 182,626 fr. 17.

Le déficit est dû aux charges extraordinaires élevées du chapitre de l'assistance. L'assistance a exigé une dépense de 53,612 fr. 87 et les fonds des ressortissants accusés un déficit de 50,574 fr. 27 qui devaient être couverts par les quatre cinquièmes par le fonds cantonal de réserve et de secours en application de l'article 62 de la loi sur les communes.

Notons toutefois que malgré le déficit de l'exercice, l'actif de la commune est en augmentation si l'on tient compte du montant des amortissements payés 900 fr. Les comptes furent adoptés à l'unanimité et déchargé fut donnée au caissier et au Conseil communal pour sa gestion prudente.

Les comptes de l'hospice des vieillards furent également adoptés. Ils bouclent par un boni de 500 fr. 05.

Pour les pompiers et contre les incendies. Le Conseil général a accordé ensuite un crédit de 1600 fr. pour l'achat de tuyaux de chanvre nécessaires au corps de sapeurs-pompiers. Il approuve une modification de l'article 12 du règlement du service de défense contre l'incendie. Dorénavant, seront astreints au service du feu tous les hommes de 17 ans jusqu'à 55 ans et ceux habitant le Haut-de-la-Tourne. Les Plaines seront incorporés.

Constitution du bureau et des commissions. Puis le Conseil général confirme pour une année dans leurs fonctions les membres du bureau du Conseil et ceux de la commission du budget et des comptes.

Enfin, dans les « divers », le Conseil communal est chargé de demander à l'administration des postes les raisons qui l'ont engagée à changer le lieu de l'arrêt facultatif du car postal au Grand-Bayard. Le nouvel arrêt ne donne pas satisfaction; le mauvais état des routes cantonales les Bayards - le Cernil et les Bayards - Gare est évoqué. Le Conseil communal interviendra à ce sujet auprès du département des travaux publics.

M. A. Reymond, au nom du Conseil général, et M. Louis Bühler, au nom du Conseil communal, expriment à M. Pierre Chédol, secrétaire communal démissionnaire, le regret de le voir quitter un poste où pendant deux ans il s'était distingué et lui adressent de vifs remerciements.

Le 75ème anniversaire de la « Concorde » de Fleurier

Notre correspondant de Fleurier nous écrit:

Il y a soixante-quinze ans, deux sociétés feurisiennes, la « Récréation » et l'« Invisible » fusionnèrent et constituèrent la « Concorde » dont le premier président fut M. Charles Jéquier.

Désormais le cœur d'hommes, malgré durs que les concerts à l'extérieur, momentanément ont été suspendus, prendra une place importante dans l'activité et le développement artistique de notre cité.

La « Concorde » a, aujourd'hui, un brillant palmarès qui n'est pas seulement constitué par des couronnes et des honneurs, mais aussi par d'excellents concerts et par l'occasion qu'elle a donnée au public d'entendre et d'apprécier des artistes de grande valeur.

Il n'était donc point présomptueux que la société célébrât ses trois quarts de siècle d'existence par des manifestations d'une certaine ampleur.

Naissances

Monsieur et Madame Bernard MULLER-COSTANTINI ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils.

Blaise le 17 juin 1950

Maternité Neuchâtel 4, avenue du Premier-Mars

Le rassemblement cantonal de la Jeune Eglise à Neuchâtel

Les anciens catéchumènes — au moins jusqu'à leurs fiançailles ou leur mariage — constituent dans la vaste communauté qui les a recus un groupement dynamique qu'on appelle la Jeune Eglise. Plus de huit cents d'entre eux, venus de tous les districts et des localités les plus reculées du canton, se sont rencontrés hier à Neuchâtel sous le signe de la foi vivante.

Ils ont participé au culte paroissial célébré au Temple du bas par le pasteur J.-S. Javel. Le sermon, fondé sur le premier chapitre du livre de Daniel, fut encadré par deux productions de l'« Opheon », dirigé par M. Carlo Bolter (un choral de Bach et le Psaume 23 de Schubert).

En fin de matinée, il fallut les deux plus grandes unités de la « flotte », le « Neuchâtel » et le « Fribourg », pour assurer à chacun des participants la joyeuse promenade sur le lac prévue au programme. Malgré un temps qui ne mit à exécution ses menaces qu'au moment du débarquement, on chanta et fraternisa sans réticence après un sympathique pique-nique à bord.

Au Temple du bas, l'agent cantonal de la Jeune Eglise, le pasteur Francis Gschwend, qui était la cheville ouvrière de toute l'organisation, permit à l'assistance de se mieux connaître. Les contingents de chaque district se présentèrent, puis les invités, dont MM. Henri Gerber, président du Conseil général, Fernand Martin, qui représentait le Conseil communal de la ville de Neuchâtel, Charles Urech et les pasteurs Jean Vivien et Eugène Terrisse, délégués du Conseil synodal. De gaie, l'atmosphère se fit émouvante quand il s'agit de saluer deux jeunes gens qui vont partir comme missionnaires: MM. Théo Schneider, de Saint-Blaise, et Rémy Anker, de Cortaillod. On profita d'unir dans une même pensée de reconnaissance deux absents: MM. Ph. de Montmolin, et Freiburghaus, de Pessex, qui vont aussi consacrer leur carrière à la mission.

Puis l'assemblée vécut une heure dont la richesse n'est pas près d'être perdue. Le pasteur français A. de Robert se consacra à l'évangélisation et, non seulement il se sentit personnellement libéré, mais ils rayonnèrent comme l'orateur d'hier, de cette certitude et cette confiance qui entraînent l'adhésion. A la salle des Conférences, quelques membres de la Jeune Eglise de Pessex présentèrent devant un auditoire fort nombreux et subjugué une pièce qui était une illustration de son violente de la leçon que venait de développer M. de Robert. « Maître après Dieu », de Hartog, que la troupe de Jean Mercure donna cette dernière saison à Neuchâtel, met en scène un protestant qui se rigidifie intérieurement et ne peut trouver un surhomme dont serait peut être tenté d'approuver en seuls témoins admiratifs les spectateurs moins sûrs d'eux. Cette représentation fort réussie au point de vue du jeu, de la mise en scène du décor et du bruitage, était l'œuvre d'une équipe dont la conviction était très émouvante. Parmi les plus talentueux acteurs de cette troupe d'amateurs figurent MM. Wuilleumier, Keller, Gerber et Menzel.

LA VILLE

Assemblée des grossistes en aliments fourragers

Vendredi et samedi s'est tenue à Neuchâtel l'assemblée annuelle de l'Association des fabricants suisses d'aliments fourragers, dont le secrétariat permanent est à Coppet.

Ce congrès a réuni en notre ville environ 70 grossistes.

Les obsèques de M. Gilbert Piffaretti

Les obsèques de M. Gilbert Piffaretti, victime du terrible accident survenu lors de la course internationale de côté de la Vue-des-Alpes, dimanche dernier, ont eu lieu samedi après-midi au cimetière de Beaugard, en présence d'une foule de parents, d'amis et de connaissances.

Le service funèbre a été présidé par M. Jean Vivien, pasteur à Neuchâtel, qui a prononcé l'oraison funèbre et a exprimé à la famille de M. Gilbert Piffaretti la sympathie de toute la population.

M. Calame, président de l'Union, a pris la parole au nom de cette société philanthropique dont M. Piffaretti était membre.

Audition d'élèves de Mme René Gerber

S'il y a peut-être une certaine mélancolie à entendre de grands artistes, comme ceux que nous avons entendus à Neuchâtel, qui se rapprochent du terme de leur carrière, il y a une joie sans mélange à entendre et même à voir, mais surtout à entendre, les élèves de Mme René Gerber, qui s'avancent avec confiance et maîtrise sur le chemin où se développent leurs dons artistiques; c'est là ce que nous révéleront vendredi soir en « voyant » et en écoutant les élèves de Mme René Gerber, de Pessex, qui mettaient tant de lumière et de joie dans le cœur des parents, des amis et des amis dont l'aura de l'université était remplie.

Quel charme! même dans les fautes, les hésitations, les faiblesses enfantines et les reprises de l'élève qui veut se repêcher et jouer juste, « comme à la maîtrise », à laquelle, dit-on, revient tout l'honneur de cette éducation délicate pour les oreilles et pour les yeux et qui nous a révélé le talent musical et pédagogique de Mme Gerber; elle avait, en effet, composé son programme de telle sorte qu'on ne sait pas ce qu'on doit le plus admirer du choix des morceaux, de la variété des auteurs, y compris M. René Gerber, de leur place au cours du concert ou de leur adaptation à chaque élève.

Rien de fatigant ou d'ennuyeux, rien qui sente le déjà vu, le déjà entendu, car tout est si naturel et si spontané, tout à la gloire du piano!

Ah! il y a encore de l'espoir... G. V.

Une altercation qui finit par des coups

Samedi à 19 h. 35, la police locale a fait rapport pour voies de faits contre un individu qui, à la suite d'une altercation dans un café, a prié son « interlocuteur » de sortir dans la rue des Chavannes et lui a donné un coup de tête sous le menton.

Scène de ménage

Dimanche à 18 heures, on a arrêté à l'Ecluse un homme qui faisait du scandale et qui surtout avait menacé des membres de sa famille.

Les grossistes en denrées coloniales

Vendredi, samedi et dimanche, une centaine de membres de l'Union suisse des grossistes en denrées coloniales ont tenu leur assemblée générale à Neuchâtel et dans la région.

Un congrès à Neuchâtel

L'assemblée annuelle des délégués de la Société suisse des voyageurs de commerce a eu lieu à Zofingue les 17 et 18 juin. Il a été décidé de confier à la section de Neuchâtel l'organisation de l'assemblée de 1951.

CHAUMONT

Une collision

(c) Dimanche à 17 h. 30, un jeune homme qui descendait à bicyclette le chemin privé au nord du Grand Hôtel s'est brusquement trouvé en présence d'une automobile descendant la route.

Bien que l'automobiliste ait brusquement freiné et obliqué à gauche, la rencontre fut inévitable. Le cycliste vint donner de la tête contre la vitre de l'auto qui se brisa sous le choc. Il fut ensuite transporté quelques mètres sur le capot de la voiture avant de rouler au sol. Relevé avec une grosse plaie à la jambe, il fut transporté à l'hôpital des Cadolles par l'automobiliste lui-même, qui avertit aussi la police qui fit les constatations d'usage.

SERRIÈRES

Accident de travail

(c) Samedi matin, aux Papeteries de Serrières, un ouvrier électricien d'une entreprise de la ville, est tombé d'une échelle. Immédiatement relevé par des témoins, il fut transporté à l'hôpital.

Un violent personnage

La police locale de Neuchâtel a été appelée hier soir, le 26 h. 45, au Buffet des tramways, pour arrêter un habitant d'une automobile descendant la route.

Bien que l'automobiliste ait brusquement freiné et obliqué à gauche, la rencontre fut inévitable. Le cycliste vint donner de la tête contre la vitre de l'auto qui se brisa sous le choc. Il fut ensuite transporté quelques mètres sur le capot de la voiture avant de rouler au sol. Relevé avec une grosse plaie à la jambe, il fut transporté à l'hôpital des Cadolles par l'automobiliste lui-même, qui avertit aussi la police qui fit les constatations d'usage.

L'assemblée de l'association des Amis du Château de Colombier

(c) Cette association, présidée par M. Maurice Jeanneret, a tenu son assemblée générale annuelle de printemps, samedi dernier, au château de Colombier.

Après avoir lu le rapport de l'administration, procédé aux nominations statutaires et ratifié les projets du comité prévoyant le remplacement d'un écusson placé au-dessus de la voûte d'entrée de la cour et portant actuellement les couleurs cantonales, par les chevrons et la mise en place d'une petite fresque au-dessus de la même voûte et rappelant l'épisode d'Abraham Mouchet sauvant la vie à la bataille d'Ivry, en 1579, d'Henri Fer de Longueville — on sait qu'au milieu de la mêlée, Mouchet reconnut son prince au moment où celui-ci, désarçonné, allait être massacré ou fait prisonnier par les ennemis, sauta à bas de son cheval et remit en selle le prince qui put ainsi échapper à l'imminent danger, dont il était menacé — l'assemblée fut suivie d'une très intéressante conférence de M. Samuel Perret,

professeur à l'Université, sur: « Colombier, la « villa » romaine ».

Chacun sait qu'avant d'être une seigneurie féodale, Colombier fut une cité romaine. En effet, c'est vers le milieu d'août 1840 que des ouvriers occupés à creuser, au pied des murs du château, une fosse destinée à recevoir les eaux de la grande cuisine, découvrirent la tête d'une colonne de roc ayant appartenu au péristyle d'un vaste édifice. Diverses personnalités, comme le pasteur de Colombier, le doyen Lardy, DuBois de Montperreux, de Vaire, etc. étudiant le cas de Colombier et ses antiquités romaines.

M. Samuel Perret apporta, en savant, des hypothèses toutes nouvelles et fort intéressantes au sujet de Colombier, la « villa » romaine. Relevons que, selon M. Perret, toutes les constructions d'origine romaine dont les restes furent retrouvés au château de Colombier, ne formaient qu'une seule « villa » romaine.

Naissances

Monsieur et Madame Bernard MULLER-COSTANTINI ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils.

Blaise le 17 juin 1950

Maternité Neuchâtel 4, avenue du Premier-Mars